

9 morts dans un télescopage à Mont-Joli

Un accident de chemin de fer fait 9 morts et 13 blessés

La locomotive d'un train de marchandises heurte un wagon qui servait d'abri à une soixantaine d'hommes sur un train de déneigement — Le wagon vole en miettes sous le choc

Mont-Joli, Qué., 16. (P.C.) — Neuf personnes furent tuées et treize autres blessées, gravement, tard aujourd'hui, dans le télescopage de deux trains à un mille et demi des cours de Mont-Joli du Canadian National.

Quelque 20 autres personnes furent légèrement blessées.

La collision survint alors que les deux trains procédaient avec prudence, filant à une allure d'environ dix milles à l'heure.

Un des trains était composé de dix wagons plats chargés de neige et d'un wagon fermé servant d'abri à une soixantaine d'employés. Ce train était poussé vers l'est par une locomotive; le wagon-abri se trouvait à l'extrémité opposée à la locomotive.

L'autre train, un convoi de marchandises se rendant de Campbellton, N.B., à Mont-Joli, heurta le wagon qui servait d'abri aux 60 hommes.

Sous le choc, ce wagon vola en éclats. Neuf des hommes furent tués et une quarantaine d'autres blessés. Aucun des hommes d'équipe des deux trains ne fut blessé.

Les blessés furent transportés à l'hôpital de Mont-Joli et quelques-uns à Rimouski, à vingt milles d'ici.

Les noms des morts identifiés à date ont été révélés, dans la déclaration, comme étant: Honorius Bérubé, 19 ans, Mont-Joli; J.-A. Francoeur, 55 ans, Mont-Joli; J.-A. Gagnon, 22 ans, Luceville, Qué.; Adélard Lévesque, Auguste Desrosiers, Albert Gagnon, Alexis Degagné, Paul Bernier et Joseph Gauthier, 54 ans, de Padoue.

Ont été transportés à l'hôpital de Rimouski: Alphonse Ross, 19 ans, Raymond Francoeur, 18 ans, Alphonse Lévesque, 31 ans, Fernand St-Laurent, 21 ans, Roméo Langlois, 20 ans, et Jean-Baptiste Perreault, 43 ans, tous de Mont-Joli; Joseph Lévesque, 28 ans, Viateur Gauthier, 21 ans, Gérard Dumais, 20 ans, de St-Joseph-de-Lepage; René Bérubé, 23 ans, de St-Simon; Albert Ross, 25 ans, de Luceville; et Auguste Roy, 17 ans, de Baie-des-Sables ainsi que Moïse Côté, Joseph Francoeur, Fernand Thibault et Maurice Roy.

Pierre Lachance, Omer Gamache, Joseph Saint-Pierre, Léonard Lévesque et Ernest Thériault, tous de Mont-Joli, et Joseph Beaubien, de Padoue, ont reçu des blessures légères.

Plusieurs heures après l'accident, tous les cadavres n'avaient pas été retirés des débris du wagon.

Les frères Tremblay tenus responsables de la mort de Savard

Chicoutimi, 16. (P.C.) — Un jury du coroner a tenu, aujourd'hui, Paul-Henri et Anatole Tremblay responsables de la mort de Fortunat Savard, qui tomba d'un balcon à la demeure de Paul-Henri Tremblay, dimanche.

Les frères Tremblay n'ont pas témoigné à l'enquête. Ils sont détenus à Saint-Joseph d'Alma en attendant les instructions du procureur général.

Le Dr André Simard témoigna que Savard avait succombé à une fracture du crâne.

Le déchet suspend tous les droits constitutionnels, autorisant M. Castillo à suspendre l'habéas corpus, la liberté de la presse et de réunion, l'inviolabilité du domicile et des papiers privés ainsi que du courrier.

L'hon. J.-A. Mathewson en mission à Ottawa

Québec, 16. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — L'hon. J. A. Mathewson, trésorier de la province, partira demain pour Ottawa où il assistera à la conférence entre l'hon. J. L. Hiley, ministre des Finances du Canada, et les trésoriers des neuf provinces du Dominion.

La conférence a été convoquée par l'hon. M. Hiley pour étudier plusieurs problèmes financiers du Dominion, notamment la remise au fédéral de la taxe sur les corporations et de l'impôt provincial du revenu.

L'hon. M. Mathewson sera accompagné à Ottawa des quatre principaux officiers de son ministère, M. A. P. B. Williams, assistant trésorier, M. Jean-Henry Biéfi, officier spécial, M. George Shink, contrôleur du revenu, et Me Rossaire Courtois, officier spécial.

Le groupe se réunira demain pour établir son programme, a dit la Maison Blanche, puis procédera vers les îles Hawaï pour y instituer une enquête sur les lieux, le plus tôt possible.

(Suite page cinq)

Un autre armée rouge continue de frapper sans répit dans une brèche qu'elle s'est pratiquée, il y a une semaine, dans le secteur de Volkov, à proximité du lac Ilmen.

Les porte-parole militaires de Berlin soulignent que les Allemands n'essaient pas actuellement de garder des villes et des villages, par conséquent leur retraite — c'est la première fois que l'on se sert officiellement de ce mot en Allemagne — n'a rien de décisif parce qu'elle signifie simplement que l'envahisseur réorganise ses lignes pour la durée de l'hiver.

L'espion que les nazis entretenaient à l'arrière, pendant que la masse de leurs soldats jouaient de quartiers d'hiver, vraisemblablement, les Allemands, jusqu'à ces derniers temps, ne s'attendaient pas que les Russes fussent en état de leur faire aussi longtemps opposition, dans des conditions où tout progrès de quelques milles, même s'il est effectué sans bataille, est souvent un grand exploit. On rapporte que de trente à quarante mille wagons de chemins de fer ont déjà été expédiés en Russie pour servir de logements aux troupes d'Hitler.

A Moscou, la vie est revenue à la normale, dit le correspondant du Times dans cette capitale, depuis que la menace d'encerclement et de destruction qui planait sur la ville a été écartée. Les rues sont remplies de piétons et d'un assez grand nombre de soldats permissionnaires. Hier après-midi, il y a eu ballet pour le peuple. La salle était remplie, surtout de jeunes gens. Il y avait aussi de nombreux enfants.

Maintenant que l'ennemi est partout repoussé, il est possible de révéler qu'il a moins d'une quinzaine des avions allemands se trouvaient à Moscou.

(Suite page trois)

LE MEXIQUE LIVRERA PASSAGE AUX TROUPES ETRANGERES

Mexico, 16 (P.A.) — Le président Manuel Avila Gamacho a demandé ce soir au Congrès mexicain d'approuver des mesures autorisant le passage de troupes étrangères en territoire mexicain et le stationnement de navires et d'avions navals dans les eaux et les ports mexicains.

Le bill autorise également le ravitaillement et les réparations des navires et des avions dans les ports mexicains.

LES E.-U. SAISISSENT UN NAVIRE ESPAGNOL

New-York, 16 (P.A.) — Les agents fédéraux ont saisi ce soir le cargo espagnol "Isle de Tenerife", dont le capitaine et le radiotélégraphiste ont été arrêtés il y a 24 heures, sous l'accusation d'avoir conspiré pour violer la loi de neutralité, qui interdit le transport de certaines marchandises sans un permis d'exportation. Le navire avait à bord pour \$30,000 de soie et 100 barils de 50 gallons d'huile.

ON EST SANS NOUVELLE DE SINGAPOUR

Singapore, 16 (P.C.) — Pour la première fois depuis le début des hostilités en Extrême-Orient, il n'y a pas eu de communiqué britannique ici aujourd'hui. On n'a pu, par ailleurs, obtenir aucune information concernant les progrès de la bataille dans ce secteur.

UNE BOMBE EXPLOSE A LA GESTAPO DE PARIS

New-York, 16 (P.A.) — Six personnes, probablement de nationalité allemande, ont perdu la vie samedi à Paris, lorsqu'une bombe a sauté aux quartiers généraux de la Gestapo, situés dans une banlieue de Paris, mande la B.B.C. dans une émission captée par New-York.

LE GEN. TORELLI EST MORT SUR LE FRONT RUSSE

New-York, 16 (P.A.) — La radio de Rome, captée par New-York, a rapporté ce soir que le général Hugo de Torelli, commandant de la division fasciste Torino, dans le sud de la Russie, a été tué.

4 EXECUTIONS DES NAZIS A BELGRADE

New-York, 16 (P.A.) — La B.B.C. a dit au cours d'une émission que les nazis à Belgrade, en Yougoslavie, ont exécuté 4 autres personnes et qu'ils en ont emprisonnées 150.

Les Japonais canonnent 2 îles hawaïennes

Singapour est en danger L'ennemi bombarde l'île de Hong-Kong sans répit

Des navires de guerre japonais ont canonné les îles hawaïennes de Johnston et Maui — L'absence de supériorité navale des Anglais met en danger Hong-Kong et Singapour — L'ennemi prétend avoir réduit au silence les batteries de Hong-Kong

Washington, 16. (P.A.) — La marine des Etats-Unis a annoncé, tard aujourd'hui, que deux îles hawaïennes, Johnston et Maui, ont été canonnées par des navires de guerre japonais au cours des dernières 24 heures.

Voici le communiqué, publié à 6 heures 30 aujourd'hui: "Deux îles hawaïennes ont été canonnées par des navires de guerre japonais au cours des dernières 24 heures. Le poste naval avancé de l'île Johnston figure pour la première fois dans l'action du Pacifique. Sur la côte nord-est de l'île Maui, le centre maritime de Kahului a été canonné par un sous-marin ennemi vers le même temps. On croit que les dommages dans les deux cas sont légers. Les opérations navales se poursuivent contre l'ennemi.

"L'île Wake a subi deux nouvelles attaques de bombardement. La première s'est produite dans l'après-midi, la deuxième dans la soirée. La première était faible, la seconde vigoureuse. Wake et Midway ripostent aux coups de l'ennemi."

Londres, 16. (P.C.) — Une puissante poussée japonaise dans le nord de la Malaisie et l'absence de supériorité navale de la Grande-Bretagne dans ce secteur ont contribué à placer Singapour dans une situation périlleuse, mande-t-on de source bien informée ce soir, et des commentateurs ont simultanément averti le public de s'attendre à la chute de Hong-Kong.

Les troupes britanniques et indiennes ont combattu pour arrêter la pénétration japonaise mécanisée, dans la province de Kedah, au nord-ouest de la Malaisie, où les Japonais ont avancé de 40 à 50 milles. A l'est de la péninsule, les Japonais ont apparemment été stoppés au sud de Kota Bharu.

Le facteur essentiel

Quoique Singapour soit encore à 400 milles de l'avant-garde japonaise, un personnage informé a déclaré: "L'absence de supériorité navale britannique a complètement changé la situation dans le nord de la Malaisie. La défense terrestre britannique qu'avait été établie sur le fondement d'une supériorité navale acquise, mais la flotte anglaise et la flotte américaine ont toutes deux encaissé de durs coups."

"La situation navale a permis aux Japonais de lancer une offensive sur une grande échelle. Il existe un incontestable danger — une véritable menace sur terre."

Violent bombardement de Hong-Kong

Sur la côte chinoise, on mande que la colonie de Hong-Kong subit un violent bombardement d'artillerie, auquel participent également des avions japonais. La garnison de Hong-Kong, qui comprend des troupes canadiennes, manquera des ravitaillements et des munitions nécessaires pour soutenir un long siège.

La radio allemande a dit que Tokio prétend que déjà des forces japonaises ont débarqué sur l'île de Hong-Kong et que l'artillerie japonaise a réduit les canons de siège de la forteresse au silence.

(A Ottawa, le ministre de la défense, l'hon. J. L. Ralston, a déclaré que la position des troupes canadiennes "est sans aucun doute difficile et dure pour le moment". Les pertes canadiennes sont peu nombreuses, a ajouté M. Ralston.)

Une dépêche de Manille a consigné les déclarations des officiers de Hong-Kong, qui ont dit, il y a trois semaines, que l'île pourrait résister indéfiniment, sauf en ce qui concerne la tâche de nourrir 1,500,000 Chinois civils qui l'habitent.

A Tchoung-King, en Chine, un communiqué dit que les troupes chinoises continuent d'alléger la pression que subit Hong-Kong en harassant les mouvements japonais le long du chemin de fer Canton-Hong-Kong.

Par ailleurs, M. Clement Attlee a déclaré à la Chambre des Communes que "toutes les mesures nécessaires" sont prises pour coordonner les plans militaires de la Grande-Bretagne, de la Russie et des Etats-Unis, et qu'un débat secret sur la guerre aura lieu avant Noël pour discuter de la création d'un conseil de guerre allié.

Huit Canadiens sont morts et quatre manquent à l'appel outre-mer

Ottawa, 15 (P.C.) — On a publié la 138e liste officielle des morts et des blessés du Corps d'aviation royal canadien. Elle rapporte que huit hommes ont été tués en service actif outre-mer et que quatre autres manquent à l'appel, après des opérations aériennes.

Un accident de chemin de fer fait 9 morts et 13 blessés

La locomotive d'un train de marchandises heurte un wagon qui servait d'abri à une soixantaine d'hommes sur un train de déneigement — Le wagon vole en miettes sous le choc

Mont-Joli, Qué., 16. (P.C.) — Neuf personnes furent tuées et treize autres blessées, gravement, tard aujourd'hui, dans le télescopage de deux trains à un mille et demi des cours de Mont-Joli du Canadian National.

Quelque 20 autres personnes furent légèrement blessées.

La collision survint alors que les deux trains procédaient avec prudence, filant à une allure d'environ dix milles à l'heure.

Un des trains était composé de dix wagons plats chargés de neige et d'un wagon fermé servant d'abri à une soixantaine d'employés. Ce train était poussé vers l'est par une locomotive; le wagon-abri se trouvait à l'extrémité opposée à la locomotive.

L'autre train, un convoi de marchandises se rendant de Campbellton, N.B., à Mont-Joli, heurta le wagon qui servait d'abri aux 60 hommes.

Sous le choc, ce wagon vola en éclats. Neuf des hommes furent tués et une quarantaine d'autres blessés. Aucun des hommes d'équipe des deux trains ne fut blessé.

Les blessés furent transportés à l'hôpital de Mont-Joli et quelques-uns à Rimouski, à vingt milles d'ici.

Les noms des morts identifiés à date ont été révélés, dans la déclaration, comme étant: Honorius Bérubé, 19 ans, Mont-Joli; J.-A. Francoeur, 55 ans, Mont-Joli; J.-A. Gagnon, 22 ans, Luceville, Qué.; Adélard Lévesque, Auguste Desrosiers, Albert Gagnon, Alexis Degagné, Paul Bernier et Joseph Gauthier, 54 ans, de Padoue.

Ont été transportés à l'hôpital de Rimouski: Alphonse Ross, 19 ans, Raymond Francoeur, 18 ans, Alphonse Lévesque, 31 ans, Fernand St-Laurent, 21 ans, Roméo Langlois, 20 ans, et Jean-Baptiste Perreault, 43 ans, tous de Mont-Joli; Joseph Lévesque, 28 ans, Viateur Gauthier, 21 ans, Gérard Dumais, 20 ans, de St-Joseph-de-Lepage; René Bérubé, 23 ans, de St-Simon; Albert Ross, 25 ans, de Luceville; et Auguste Roy, 17 ans, de Baie-des-Sables ainsi que Moïse Côté, Joseph Francoeur, Fernand Thibault et Maurice Roy.

Pierre Lachance, Omer Gamache, Joseph Saint-Pierre, Léonard Lévesque et Ernest Thériault, tous de Mont-Joli, et Joseph Beaubien, de Padoue, ont reçu des blessures légères.

Plusieurs heures après l'accident, tous les cadavres n'avaient pas été retirés des débris du wagon.

Les frères Tremblay tenus responsables de la mort de Savard

Chicoutimi, 16. (P.C.) — Un jury du coroner a tenu, aujourd'hui, Paul-Henri et Anatole Tremblay responsables de la mort de Fortunat Savard, qui tomba d'un balcon à la demeure de Paul-Henri Tremblay, dimanche.

Les frères Tremblay n'ont pas témoigné à l'enquête. Ils sont détenus à Saint-Joseph d'Alma en attendant les instructions du procureur général.

Le Dr André Simard témoigna que Savard avait succombé à une fracture du crâne.

Le déchet suspend tous les droits constitutionnels, autorisant M. Castillo à suspendre l'habéas corpus, la liberté de la presse et de réunion, l'inviolabilité du domicile et des papiers privés ainsi que du courrier.

L'hon. J.-A. Mathewson en mission à Ottawa

Québec, 16. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — L'hon. J. A. Mathewson, trésorier de la province, partira demain pour Ottawa où il assistera à la conférence entre l'hon. J. L. Hiley, ministre des Finances du Canada, et les trésoriers des neuf provinces du Dominion.

La conférence a été convoquée par l'hon. M. Hiley pour étudier plusieurs problèmes financiers du Dominion, notamment la remise au fédéral de la taxe sur les corporations et de l'impôt provincial du revenu.

L'hon. M. Mathewson sera accompagné à Ottawa des quatre principaux officiers de son ministère, M. A. P. B. Williams, assistant trésorier, M. Jean-Henry Biéfi, officier spécial, M. George Shink, contrôleur du revenu, et Me Rossaire Courtois, officier spécial.

100 divisions nazies retraits en Russie—Les Russes prennent Kalinine

Les armées rouges ont lancé une puissante offensive sur un front qui s'étend de Moscou jusqu'en Carélie, en face de la Finlande — Partout, l'ennemi abandonne un riche butin

Londres, 16. (P.C.) — La B.B.C. a rapporté, aujourd'hui, que 100 divisions allemandes battent actuellement en retraite sur le front de l'est. Elle a ajouté que leurs arrière-gardes sont incapables de les protéger contre les armées rouges qui les poursuivent de près.

Moscou, mercredi, 17. (P.A.) — La Russie a annoncé, ce matin, que ses armées ont mis en fuite six divisions allemandes, comptant quelque 90,000 hommes, et qu'elles ont recapturé le centre stratégique de Kalinine, situé à 90 milles au nord-ouest de Moscou.

Cette nouvelle victoire, l'une des plus sensationnelles que les Russes aient remportées depuis qu'ils ont lancé leur formidable contre-offensive

sur le front central, suit de vingt-quatre heures à peine la reprise de Klin, située à 40 milles au sud de Kalinine, et le massacre de 13,000 soldats nazis dans le premier secteur.

Le communiqué du bureau soviétique de l'information précise que, dans le secteur de Kalinine, "l'envahisseur en fuite est talonné sans répit et annihilé par les forces rouges". Il ajoute que la 9e armée hitlérienne, commandée par le colonel-général Strauss a été lamentablement vaincue et que les 86e, 310e, 129e, 161e, 162e et 251e divisions qui la composaient ont été cruellement décimées. Le bulletin dit encore: "Nous avons pris un riche butin. Nous sommes en train de l'évaluer. Ce qui reste des divisions vaincues de l'ennemi fuit comme il peut dans la direction de l'ouest. Nos soldats le poursuivent et l'annihilent."

En plus de cela, les troupes de Staline ont occupé plusieurs points fortifiés que l'ennemi leur avait enlevés devant Moscou, ainsi que la ville de Volovo, située au sud-est de Toula.

Londres, 16. (P.C.) — Les rapports que l'on reçoit, ici, ce soir, de la bataille de Russie, même ceux qui arrivent de chez l'ennemi, disent que les Russes sont en train d'exécuter un puissant mouvement d'offensive sur un front qui s'étend de Moscou jusqu'en Carélie soviétique.

Les Finlandais eux-mêmes reconnaissent, dans un communiqué, que l'armée rouge a pris les devants, au sud du lac Onega, à 220 milles au nord-est de Leningrad, et qu'elle at-

(Suite page cinq)

Les Japonais débarquent au nord de Bornéo

Tokio prétend que les forces japonaises ont terminé l'occupation de Guam

Tokio, 16. (Capté de la radio japonaise par P.A.) — Les quartiers-généraux impériaux du Japon ont annoncé que des forces expéditionnaires japonaises ont débarquées dans le nord de Bornéo aujourd'hui, en dépit d'une violente tempête.

Les quartiers-généraux ont aussi prétendu que des forces de l'armée et de la marine ont terminé l'occupation de l'île de Guam le 12 décembre.

"Des forces japonaises sont débarquées dans le port d'Apra dans l'ouest de Guam, le 10 décembre, et, attaquant un certain nombre de points stratégiques, ont fait prisonniers 30 officiers navals et soldats, y compris un commandant. Elles ont aussi saisi un pétrolier de 3,000 tonnes."

"Le 11 décembre, les forces japonaises ont occupé Agaña, capitale de Guam, et ont fait prisonniers 350 Américains, dont le capitaine George J. McMillin, gouverneur et commandant de la station navale, le vice-gouverneur et plusieurs officiers. Poursuivant leur attaque sur terre et dans les airs les forces japonaises ont complété l'occupation de Guam le 12 décembre."

Washington adopte l'établissement de la censure

Washington, 16 (P.A.) — M. Roosevelt a annoncé aujourd'hui l'établissement de la censure gouvernementale, qui entrera en vigueur aussitôt que le Congrès aura finalement approuvé la loi accordant tous les pouvoirs au président. M. Roosevelt a aussi révélé qu'il avait nommé M. Byron Price, de l'Associated Press, directeur de la censure. M. Price assumera son nouveau poste d'ici une semaine.

Le président a dit, à sa conférence de presse, que la censure serait en partie volontaire et en partie obligatoire. Il a aussi donné à entendre qu'elle s'appliquerait non seulement à la presse, mais à la radio, aux communications par câbles, par télégraphe, à la poste et aux autres modes de communications.

Autre tentative de débarquement majeure en perspective sur l'île Luçon

Manille, 16. (P.A.) — Ayant apparemment été stoppés dans la première phase de leur poussée dans l'île Luçon, les envahisseurs japonais sont retournés à l'attaque aujourd'hui par les airs seulement — en exécutant un raid sur la base navale d'Olongapo, au nord-ouest de la baie de Manille.

Les quartiers-généraux du général Douglas MacArthur, commandant en chef des armées américaines, n'ont rapporté aucune autre tentative japonaise, soit pour s'emparer de nouvelles plages de débarquement, soit pour renforcer leurs positions autour de Vigan et Aparri, au nord-ouest et au nord-est de l'île, et de Legaspi, à l'extrémité sud-est.

"Il n'y a pas de changement dans la situation sur terre", dit le bref communiqué de l'après-midi.

Dans les milieux non officiels, on présume que les principales forces aériennes ennemies se reposent, réparent leurs appareils, tandis que la marine et l'armée s'apprêtent à opérer une autre tentative de débarquement majeure.

TABLE

Editorial Page 2

Chronique militaire 3

Propos féminins — Feuilleton 4

Le Bridge-Club — Mots croisés — Spectacles — Radio 6

Chronique judiciaire 7

Sport 8, 9

Finances 10, 11

Chronique ouvrière 11

S'enrôler est un devoir impérieux quand la défense du pays repose sur le système du volontariat

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada,
Limitée, au numéro 38, rue Saint-Jacques, à Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL	
Par la poste	
Canada (sauf Montréal et banlieue)	\$ 4
Etats-Unis et Empire Britannique	\$ 5
Union Postale	\$ 2
Livraison à domicile	
Montréal et banlieue	\$ 5
Tous les abonnements sont payables d'avance	

Redacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

MERCREDI, 17 DECEMBRE 1941

Le Canada souhaite longue vie à M. King

C'est aujourd'hui le 67^e anniversaire de naissance du premier ministre du Canada. C'est une date qui compte dans l'histoire de notre pays, puisque M. King s'identifie à elle depuis déjà de nombreuses années. Imbu de sentiments patriotiques élevés, il ne s'est jamais dérobé à la tâche, il a au contraire mis entièrement à la disposition de ses concitoyens ses talents naturels et le fruit de ses études.

Par tempérament, M. King est un homme de paix. Il est le produit d'une civilisation qui ne croit pas que le progrès s'accomplisse par les guerres et les désolations qu'elles engendrent. Ses adversaires politiques le lui reprochent assez. Bien à tort, croyons-nous, puisque ces goûts et ces sentiments témoignent de la noblesse d'une âme et révèlent la conviction que le bien-être des hommes ne s'obtient pas au sein des batailles.

Une fois arrivé le temps de l'épreuve, M. King n'a pas hésité à l'accepter courageusement et à guider son pays aussi sagement qu'il l'avait fait auparavant. Il n'a pas tardé à comprendre que l'enjeu de la lutte compromettrait tout notre avenir national et que seule la victoire des pays démocratiques assurerait aux Canadiens des conditions de vie meilleures et la conservation des libertés essentielles. Le premier ministre s'est alors mis à la tâche avec acharnement, il a transformé notre économie pour répondre aux besoins nouveaux, il a modifié notre armature financière, il a donné le branle à une foule d'industries dont la production concourt efficacement à la résistance des Alliés, il a fait appel à tous les hommes soucieux de défendre leur pays à l'heure du danger. En moins de deux ans et demi, M. King a fait accomplir au Canada une évolution considérable dont nous n'apprécierons l'ampleur que beaucoup plus tard. Ce n'est certes pas l'oeuvre dont rêvait l'ancien étudiant en sciences sociales, elle n'en demeure pas moins un des grands services qu'il ait rendus à sa patrie.

Il en est d'autres, sur lesquels nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer nos vues. Comment taire la grand part qu'il a prise, d'accord avec son ami Ernest Lapointe, à la consécration officielle de la majorité politique du Canada ? Il s'est montré là un patriote d'une remarquable vision, soucieux d'harmoniser nos liens britanniques avec notre situation de nation américaine. Ces efforts ont même eu une influence internationale. M. King a puissamment contribué au rapprochement des deux grandes sociétés anglo-saxonnes, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Nous avons pu ainsi servir de trait d'union et faciliter les rapports entre ces deux grands pays dont la collaboration dans tous les domaines est le gage de la victoire.

Est-il besoin de souligner une fois de plus que Mackenzie King a été depuis vingt ans le plus efficace artisan de l'union nationale ? Il a été critiqué par les extrémistes ; c'est le sort commun de ceux qui s'engagent sur une voie de milieu, connaissant la psychologie des hommes et les ressources de la politique. Il a su rendre justice à tous les groupes, sans jamais s'inféoder à aucun. C'est en cela qu'il s'est révélé un libéral de la grande époque. Les assauts des fanatiques n'ont jamais eu raison de lui. Sa doctrine est faite d'un sentiment très vif des réalités canadiennes, d'une tolérance de bon aloi et du souci de rendre justice à tout le monde. Il s'est donc fait l'interprète de la majorité de notre peuple.

La guerre exige de notre premier ministre une somme de travail hors de l'ordinaire. Grâce à Dieu, il a réussi à conserver toutes ses forces et à poursuivre allègrement sa besogne. D'autres en apparence plus robustes avaient trop présumé de leur résistance physique. M. King demeure en excellente santé et les traces de l'administration ne l'ont pas vieilli prématurément. Nous pouvons compter sur lui durant plusieurs années. Tous ses concitoyens s'en réjouissent.

Outre que M. King entre aujourd'hui dans sa soixante-huitième année, il y aura, à la fin de ce mois, exactement vingt ans qu'il conduisait son parti à la victoire. C'est en effet le 29 décembre 1921 que, pour la première fois, il avait raison de M. Meighen et de ses partisans. Nous sommes convaincus que l'histoire se répètera, pour le plus grand bénéfice de notre patrie.

Remaniements ministériels

La nomination de Me Louis Saint-Laurent au ministère de la justice, en remplacement de M. Ernest Lapointe, paraissait compléter les cadres du cabinet King. Le premier ministre entretenait d'autres vues à ce sujet. Lundi soir, il rendait publics trois nouveaux changements et laissait entendre que cette réorganisation n'était pas terminée.

M. Norman McLarty, après avoir successivement détenu le portefeuille des postes et du travail, devient secrétaire d'Etat. Il a assumé de très graves responsabilités dans la tâche complexe d'éviter autant que possible les différends ouvriers en temps de guerre et de les résoudre à la satisfaction générale une fois qu'ils ont éclaté. C'est une besogne à laquelle M. McLarty s'est dévoué sans compter, même s'il n'a pas toujours obtenu des résultats aussi heureux qu'il était en droit d'espérer. Il s'est acquitté de ses fonctions avec un grand dévouement, à un moment particulièrement grave de notre vie nationale.

M. King a invité M. Humphrey Mitchell, vétérinaire du mouvement ouvrier au Canada, à diriger l'important ministère du travail. Le nouveau titulaire accède à son poste avec une expérience de longue durée qui lui sera d'un grand secours. Pendant de nombreuses années, il fut secrétaire, puis président du Conseil des métiers à Hamilton ; à ce titre, il eut l'occasion de représenter les ouvriers canadiens dans des congrès tenus en Grande-Bretagne et en Belgique. Depuis 1935, il a été directeur du service de la main-d'oeuvre au ministère du travail, secrétaire du Conseil national d'embauchage et président de la Commission d'arbitrage industriel. Depuis quelques semaines, il est président de l'Office national du travail de guerre. Ce sont là des titres exceptionnels pour un ministre du travail. Au reste, M. Mitchell n'est pas un nouveau venu à la Chambre des Communes où il a siégé pendant quatre années comme député travailliste. Il inaugure donc ses nouvelles fonctions sous d'heureux auspices et il sera sûrement en mesure de rendre à son pays des services appréciables.

C'est avec regret que nous voyons s'éloigner de la politique M. Pierre Casgrain. Depuis vingt-cinq ans, il s'était révélé à Ottawa une député consciencieux et éclairé, toujours désireux d'être utile et de représenter dignement ses compatriotes. Comme président de la Chambre, il avait su diriger les débats avec tact et adresse. Ministre pendant un an et demi, il a toujours énergiquement soutenu l'opinion canadienne-française et interprété nos sentiments auprès de ses collègues. Comme juge de la Cour supérieure de la province de Québec, un nouveau champ d'action s'ouvre à lui où il déploiera ses qualités de pondération et de droiture.

M. King a souligné que la représentation canadienne-française au sein du cabinet fédéral ne serait pas diminuée et qu'une nomination prochaine rétablirait l'équilibre. Cela va de soi. Ce n'est pas au moment où nos compatriotes consentent généreusement les plus lourds sacrifices à la cause commune qu'il serait sage de restreindre notre influence à Ottawa. La sympathie que M. King a toujours portée à la province de Québec, qui la lui rend bien, nous permet d'écarter tout doute à ce sujet.

Choses du temps

Pour ajuster le droit aux faits

Le premier ministre, M. Godbout, vient d'annoncer qu'il se rend aux représentations qui lui ont été faites par de nombreux organismes professionnels et semi-professionnels, et qu'il recommandera à la Législature de modifier la loi des assurances et le code civil à l'effet de permettre aux maris d'emprunter sur la police d'assurance-vie dont l'épouse est bénéficiaire. C'est la décision à laquelle est venu le comité spécialement chargé d'examiner les différents aspects de la situation.

Les articles 1265 et 1301 du code civil de la province de Québec ne tiennent pas suffisamment compte des réalités actuelles et des habitudes contractées par nos contemporains. Le premier interdit toute donation entre mari et femme durant la vie matrimoniale, quoiqu'il permette au mari d'assurer sa vie en faveur de sa femme, conformément à la loi des mariages et des parents. D'après la rédaction du second article, la femme n'a pas le droit de s'assurer pour son mari, puisqu'elle n'est autorisée qu'à s'obliger avec ou pour son mari, seulement en qualité de commune.

Or, à la suite d'une décision récente de notre Cour d'appel, les compagnies d'assurance-vie refusent désormais de prêter au mari sur une police dont sa femme est la bénéficiaire ; elles courent en effet le risque de payer deux fois, puisque notre législation ne reconnaît pas l'autorisation que la femme aurait donnée à son mari pour conclure cette transaction et précise que "toute obligation qu'elle contracte ainsi en autre qualité est nulle et sans effet". Il arrive très fréquemment que des gens tiennent à placer leurs économies dans l'assurance-vie, qui demeure toujours un excellent placement. S'il survient une situation "difficile", même si la femme y consent, le mari sera dans l'incapacité d'obtenir de l'argent à même la police dont la femme est la bénéficiaire. C'est donc toute la famille qui en souffrira. De cette façon, combien de pères de famille, qui ont assuré leurs épouses dans des temps meilleurs, ne pourront plus subvenir aux charges du ménage durant une dure traversée ?

Dans la livraison d'octobre de la *Revue du Barreau*, le bâtonnier de la province de Québec Me Louis Morin, suggère une réforme des articles 1265 et 1301, qu'il qualifie d'"anachronismes juridiques". Il faisait cette juste remarque :

Il est parfois dans l'intérêt de la famille que la femme puisse aider son mari. Bien des initiatives ont été entravées par notre article. Sans doute, il pour-

ra arriver que l'époux abuse de son influence au préjudice de son épouse. Il faut légiférer pour la majorité et non pour la minorité. Le char de la loi a toujours écrasé quelques victimes innocentes : il est impossible qu'il en soit autrement.

La modification proposée annoncée par M. Godbout aura pour effet d'assouplir un texte juridique dont la rigueur actuelle n'est plus conforme à la pratique générale des affaires. De plus, en exigeant toujours le consentement de la femme pour conclure un emprunt sur une police dont elle est la bénéficiaire, elle conserve ainsi une marge suffisante de sécurité ; ce sera à elle de refuser sa signature, si elle a de bonnes raisons de craindre qu'une fois en possession de cet argent, le mari en fasse un mauvais usage. Comme la vie, la loi évolue.

La société canadienne à l'époque de Montcalm

Le Canada n'était plus sous Louis XV la colonie en formation qu'il avait été sous Louis XIV. Il existait une civilisation de caractère canadien dès le début du XVIII^e siècle. L'intendant Hocquart, l'historien Charlevoix, le gouverneur La Gallissonnière, le voyageur suédois Kalm l'ont tous reconnu. Et une aristocratie (1) s'était formée dans la colonie, aristocratie qui comprenait les familles seigneuriales, les familles d'officiers, celles des marchands et des traitants de fourrures.

Posséder une seigneurie au Canada ne conférait pas la noblesse, comme on l'a cru à tort, et un seigneur canadien n'était qu'un administrateur de concessions qu'il faisait valoir. Les gens de la plus humble condition sociale pouvaient parfaitement obtenir une seigneurie dans la colonie, comme ce Noël Langlois, par exemple, charpentier, fils de charpentier, et exerçant son métier, à qui le comte de Frontenac concéda une seigneurie en 1679 (Duchesneau à Colbert, 19 Oct. 1679; Arch. C. II. A. vol. 5, p. 30 et 31). Etre officier ne donnait pas non plus de privilège spécial sauf celui de se faire tuer au service du roi. La seule récompense des officiers était d'être faits chevaliers de Saint-Louis. D'ailleurs les Canadiens étaient tous militaires et n'importe qui pouvait devenir officier. "Au Canada, tout habitant est militaire et on en tire beaucoup pour aller à la guerre", dit Montcalm dans son *Journal*. Les familles de seigneurs et d'officiers, fort pauvres au XVIII^e siècle, étaient devenues très à l'aise au XVIII^e. Ainsi les Saint-Ours, si nécessaires sous Louis XIV que le gouverneur Denonville écrivait que les filles de M. de Saint-Ours labouraient la seigneurie paternelle (Denonville au ministre, Arch. C. II. A.), étaient devenus opulents sous Louis XV. De même les Sabrevois, les Hertel, les Lanaudière, les Le Moyne de Longueuil, etc. La traite avait enrichi tout ce monde.

Car tous les officiers faisaient le commerce avec les sauvages. Et l'exemple venait de haut puisque des gouverneurs comme Frontenac et La Barre, des intendants comme Champigny faisaient ouvertement la traite et y gagnaient des fortunes. Les femmes elles-mêmes trafiquaient, comme la marquise de Denonville, femme du gouverneur. "Mme la gouvernante tenait boutique au château Saint-Louis", a dit Pierre Margry. Malgré Mgr de Laval et les missionnaires, courageux défenseurs des malheureux indiens, la traite des fourrures par l'eau-de-vie rapportait beaucoup. Les tribus furent anéanties par l'alcool mais les traitants gagnèrent bien de l'argent. A Montréal surtout, grand centre de la traite sous Louis XV, une véritable classe de riches traitants s'était formée. Les plus connus pour faire de grosses affaires étaient Le Ber de Senneville, Bazire, Hervieu, Guy, Aubert de La Chesnaye, Soumande de Cananville, Charly de St-Ange, Trotter, Charles Nolan de La Marche, etc.

Ce monde de seigneurs de campagne, d'officiers et de trafiquants formait une société authentique et qui ne manquait pas de raffinement et d'élégance.

Cette société était très individualiste comme l'est toujours un monde formé de Français. Et c'est cet individualisme qui avait fait naître au Canada, comme en France, l'habitude d'ajouter un surnom à presque tous les patronymes. C'est pourquoi les Canadiens ont porté tant de surnoms. Ils ajoutaient à leur patronyme le nom du village dont leur famille était originaire en France, comme les Le Gardeur de Tilly, ou le nom de leur seigneurie canadienne comme les Le Page de St-Barnabé, ou le nom de leur mère, comme les Migeon de La Guchetière et les Raimbault de Saint-Blain. Ils ajoutaient parfois à leur patronyme le surnom d'un parent ou d'un ami de leur famille comme deux branches des Boucher qui se firent appeler Boucher de Montzambert et Boucher de Niverville à cause des Aubin de Mont-

(1) — Une aristocratie et non une noblesse, ce qui est différent dans les faits comme dans les mots. Car l'aristocratie est une sélection naturelle dans toute société civilisée, tandis qu'une noblesse est une création arbitraire de la monarchie.

Certains historiens canadiens ou français du dernier siècle et du nôtre ont parlé de "la noblesse canadienne". Il y a là une erreur. Car il n'y a jamais eu une noblesse, c'est-à-dire une classe à privilèges, au Canada. Louis XIV s'était refusé catégoriquement à en créer une. Et sur un Mémoire de Jean Talon où cet intendant proposait au roi de former une véritable classe privilégiée dans la colonie, le souverain écrivait en marge : "non". (Arch. Colonies, C. II. A. vol. 2, p. 43-50). De sorte que l'on pourrait prétendre, sans trop exagérer, que Louis XIV fut le créateur de la démocratie au Canada.

Les gens de la plus modeste extraction ont toujours eu accès aux plus hautes situations dans le pays, comme Raimbault de St-Blain qui fut juge et qui était fils d'un ouvrier. Ce sont les noblesses accordées par le roi à quelques familles et le titre de baron des Le Moyne de Longueuil. Louis XIV, en effet, donna des lettres patentes ou lettres de noblesse à une douzaine de Canadiens (Couillard, Giffart, Juchereau, Boucher, Hertel, Denis, Aubert, Godefroy, Le Ber, Le Moyne). Il en refusa, on ne sait trop pourquoi, à d'autres qui en demandaient, à Jarret de Verchères et à Crevier, notamment. (Frontenac à Colbert, 2 nov. 1678, Arch. C. II. A. vol. 2, p. 327-378). Mais il cessa brusquement cette pratique reconnue inutile. Et Louis XV n'accorda aucune lettre de noblesse aux Canadiens. Et ceci était la logique même quand on sait que les lettres de noblesse en France, exemptaient les nobles de l'impôt. Or au Canada, personne ne payait d'impôts. Donc l'anoblissement n'y avait aucune valeur.

Les rares nobles canadiens n'ont d'ailleurs jamais joui dans la colonie d'aucun privilège spécial. Bien mieux, leurs lettres patentes se trouvaient automatiquement abolies, et légalement, dès le règne de Louis XV, puisque ce souverain révoqua toutes les lettres de noblesse octroyées en France et aux colonies depuis 1715. (Isambert : *Anciennes Loix Françaises : Révocation des Lettres de Noblesse sous Louis XV*). La raison qu'avait le roi d'abolir les lettres de noblesse était une raison de fiscalité. Il fallait ainsi les nobles à payer de nouveau l'impôt. Louis XIV avait agi de même lors de la fameuse "Recherche de la Noblesse" de 1660 qui fit remettre à l'impôt quarante mille nobles.

Parmi les familles canadiennes, beaucoup étaient d'ancienne noblesse en France, comme les St-Ours, les Sabrevois, les Poitiers du Buisson, les La Porte de St-Georges, les Vassal, les Guillemin de Ville-Audren, le capitaine Berthier etc. Mais ils ne firent jamais aucune "preuve de noblesse", comme on disait alors, puisque la noblesse n'existait pas, en fait, au Canada.

zambert et Aubin de Niverville, de Montargis, pays d'origine des Boucher. Ils changeaient parfois de surnom au cours de leur vie, comme Hertel qui se surnomma d'abord Hertel de Labrador parce qu'il était né dans un endroit de l'île Royale appelé Labrador, et qui prit ensuite le surnom de Rouville. Gaultier de La Vérendrye avait de même été longtemps connu sous le surnom de Boumoie. Il prit le surnom de La Vérendrye à la mort d'un parent de France qui s'appelait ainsi. Parfois les surnoms étaient bizarres comme leur raison d'être. Ainsi Pierre You se fit appeler You de La Découverte parce qu'il avait accompagné La Salle dans son voyage au Mississippi.

Il n'y avait là aucune prétention nobiliaire car la préposition "de" n'a jamais possédé, sous l'ancien régime français, la vertu nobilitante que les ignorants lui ont si étrangement prêtée depuis. Ce n'était, il faut le répéter, que la manifestation d'un profond individualisme qui faisait adopter alors par presque tous les Français un surnom afin de n'être pas confondus avec les gens de même patronyme. C'est pourquoi tous les frères Le Moyne, tous les cousins Hertel, tous les parents Le Gardeur portèrent tant de surnoms.

Avec la fortune, une certaine culture avait pénétré dans ces familles canadiennes. Et si on a l'exemple d'un Dagneau d'Ouville, directeur de poste de traite de Toronto en 1729, qui ne savait pas lire (Arch. Colonies B. vol. 53, p. 504), si on a le témoignage de Bougainville qui disait que "les Canadiens ne savent pas écrire" (Bougainville : *Mém. sur l'état de la Nouvelle France*, 1757), on possède ainsi la preuve que certains Canadiens étaient instruits et avaient même chez eux des bibliothèques, notamment Cugnet, Verrier, Péan de Livaudière (Antoine Roy : *Les Lettres et les Arts au Canada*).

De sorte que la société canadienne, à la fin du Régime Français, était une des plus raffinées des colonies d'Amérique. Et ce fut le sentiment des officiers français qui y arrivèrent en 1756. C'est pourquoi la première impression de Montcalm fut excellente. Et il écrivit à sa famille que Québec et Montréal valaient les grandes villes de France pour la société : "comme Montpellier", disait-il dans une de ses premières lettres.

La facilité de l'existence et l'aisance générale au Canada le frappèrent même tellement qu'il écrivait dans son *Journal* que les *Habitants* canadiens vivaient "comme de petits gentilshommes de France".

Robert de ROQUEBRUNE

DANS LES JOURNAUX

UN AMBASSADEUR EN RUSSIE

Joseph E. Davies a représenté les Etats-Unis en U.R.S.S. de 1936 à 1938. Durant dix-huit mois environ, il a eu l'occasion de rencontrer les principaux personnages du pays et de se rendre compte du travail qu'il s'accomplissait dans toutes les sphères de l'industrie. Il publiera prochainement, sous le titre de *Mission to Moscow*, le récit de son séjour là-bas, fondé sur son journal personnel, sur ses lettres et sur les rapports confidentiels qu'il faisait parvenir à ses supérieurs. Pour le bénéfice de ses lecteurs, le *New York Times Magazine* a choisi quelques extraits de cet ouvrage, qui fournissent des renseignements intéressants et quelques éléments d'appréciation.

M. Davies, qui adressera la parole à Montréal jeudi soir, n'appartient pas à cette abondante floraison américaine de *pinkies* de salons, qui voient dans le marxisme un simple jeu de société. Capitaliste et individualiste, il n'a aucun préjugé favorable à l'égard de l'expérience communiste. On s'en rendra mieux compte, quand il nous aura appris que l'Etat touche plus de 60 pour cent de ses propres revenus, tandis qu'il retient plus de 72 pour cent sur ceux de sa femme. Nous n'avons donc pas affaire à des damnés de la terre !

La première impression de M. Davies en arrivant à Moscou, ce fut de constater que les habitants de la capitale n'inspiraient aucune pitié ; ils sont bien vêtus, ils ne manquent pas de travail, partout, des édifices sont en construction. Les gens chez qui il est reçu comme ceux qu'il invite à sa table ne sont nullement des sauvages. Trop de gens ont intérêt, parce qu'ils réprévoient avec raison les excès du régime russe, à répandre des préjugés qui masquent la réalité et incitent à des jugements erronés. Ce n'est pas parce que nous condamnons la dictature du prolétariat que nous devons nous croire obligés d'affirmer que les Russes sont des barbares, incapables d'édifier quoi que ce soit. Les faits témoignent du contraire.

Les mois passés en Russie par M. Davies sont ceux des fameux procès qui ont suivi l'assassinat de Kirov en 1934 : procès de Radek, procès de l'armée rouge, procès de Boukharine. A son avis, Staline ne serait pas le grand responsable de ces exécutions sur lesquelles l'histoire ne pourra pas se prononcer avant longtemps avec quelque certitude. Toujours est-il que la Russie, quand l'heure du danger a sonné pour elle, n'a pas connu les traites qui ont déshonoré tant de pays conquis. Il y eut Henlein chez les Sudètes, Tiso en Slovaquie, Degrelle en Belgique, Quisling en Norvège, Laval en France. En Russie, Staline est demeuré le maître absolu et il a pu livrer un combat sans merci à l'envahisseur. Les colonnades éventuelles avaient été au préalable supprimées. Quelque que soit le jugement moral que nous puissions porter sur de semblables tactiques, il reste qu'elles ont été singulièrement efficaces.

En février 1937, Maxim Litvinoff était encore au faite de sa puissance. Le commissaire aux affaires extérieures reçut M. Davies et au cours de l'entretien émit des opinions dont nous comprenons aujourd'hui la perspicacité. La guerre n'était pas encore déclarée, mais elle était déjà dans l'air et personne ne doutait plus qu'elle devait un jour ou l'autre éclater. Litvinoff fit remarquer à son interlocuteur que les Etats-Unis n'étaient pas aussi à l'abri du danger que le désirait le sentiment public et que les événements auraient tôt fait de mettre fin à sa politique d'isolement dans les affaires du monde. Il ajouta que pour sa part il ne doutait pas que le Japon se mettrait de la partie et attaquerait les Etats-Unis. Cette prédiction ne manquait pas de fondement.

Il est aussi intéressant de noter que M. Davies reconnaît à Staline une affabilité et une simplicité exceptionnelles chez un chef d'Etat. Sans doute demeure-t-il néanmoins le politique le plus difficile à pénétrer, l'homme prudent et rusé qui se refuse à toute appréciation définitive. C'est là le secret de sa force. Personne ne pourra jamais se vanter de connaître le fond de sa pensée. Les démocrates l'ont appris cruellement. Le plus simple serait peut-être de comprendre qu'il n'a pas d'opinions ni de sentiments, mais qu'il n'a que des intérêts, ceux de sa patrie, et qu'il ne se soucie pas de se contredire et de changer d'orientation, quand il a raison de croire qu'il sert ainsi le pays russe. Son idéologie est toute réaliste !

L'enseignement technique et la guerre

La guerre a créé une multitude de problèmes qu'il faut résoudre immédiatement si nous voulons assurer le triomphe de notre pays. Parmi ces problèmes, signalons celui de la formation rapide d'une main-d'oeuvre suffisamment qualifiée pour exécuter des travaux de métallurgie souvent très délicats.

Le gouvernement d'Ottawa a fait appel aux divers gouvernements provinciaux, dans le but de former les ouvriers nécessaires à la fabrication des armements. Notre gouvernement possédait, dans ses écoles techniques et ses écoles d'arts et métiers, un instrument puissant qu'il mit sans retard au service de la défense nationale. De nombreux cours du soir vinrent se superposer à l'enseignement régulier ; en organisation des cours de vacances. On étendit le champ d'activité des écoles d'arts et métiers. Le plan d'aide à la jeunesse devint en quelque sorte le plan de l'éducation technique en vue des travaux de guerre.

En ce domaine comme en d'autres, la province de Québec s'est révélée à la hauteur des tâches qui lui imposent les circonstances actuelles. Grâce à l'activité des directeurs de notre enseignement technique nous avons pu en quelques mois former des milliers d'ouvriers maintenant capables de rendre de grands services aux industries de guerre. Les succès remportés par l'industrie québécoise en ce domaine ont été en grande partie rendus possibles par la rapidité d'adaptation dont l'enseignement technique de notre province a fait preuve.

Cependant, le nombre de demandes a été si considérable, de la part de jeunes gens et d'ouvriers qui désirent se qualifier en vue d'obtenir de l'emploi dans les industries de guerre, que des écoles techniques privées se sont fondées ici et là dans la province. Les pouvoirs publics, loin de contrarier un mouvement susceptible de rendre service à une époque où la nation a besoin de toutes les bonnes volontés, se sont contentés de réglementer cet enseignement en vue de le rendre plus efficace. Des centaines et des milliers d'hommes sortis de ces écoles privées furent embauchés dans les usines de guerre.

Malgré tout ce qu'on a fait pour hâter l'enseignement technique, la nécessité de former rapidement des ouvriers est aussi pressante que jamais. Le Canada a des richesses naturelles incalculables, et si nous désirons assurer le triomphe de nos armées, nous devons mettre ces richesses au service de la cause nationale. Ce devoir, nous l'accomplirons, pourvu que nous ayons la main d'oeuvre nécessaire à la transformation et l'utilisation de ces richesses. Nous formerons d'ouvriers, moins nous aurons besoin de soldats. Le plus tôt nos ouvriers seront prêts à assurer la production nécessaire à la poursuite victorieuse de la guerre, le plus tôt cette guerre sera terminée. C'est pourquoi nous ne devons négliger aucun des moyens qui s'offrent à nous de former des ouvriers qualifiés.

Au reste, il est une autre considération qui doit nous guider. Cette éducation, qu'on avait jugée nécessaire lorsque furent adoptés les divers plans d'aide à la jeunesse, contribue plus que n'importe quel autre à la réadaptation au travail de notre classe ouvrière si durement éprouvée par le chômage. Le jeune homme qui s'est qualifié pour un emploi dans une industrie de guerre, une fois la guerre finie, restera qualifié pour un emploi dans une industrie de paix. En travaillant à former des ouvriers compétents et satisfaits, nous ne contribuons de la sorte à la paix et à l'efficacité possible au succès de nos armées, mais nous assurons la prospérité de notre pays après la guerre.

Le Japon et l'Allemagne en face de la religion

A titre de catholiques, qu'aurions-nous à attendre d'un Japon victorieux ? Pour répondre à cette question, il faudrait supposer que les Allemands triomphent eux-mêmes en Russie et en Afrique et que l'Amérique se trouve isolée, entre le Japon à l'ouest et l'Europe nazifiée à l'est. Alors, les ennemis du christianisme auraient beau jeu. Or, y a-t-il lieu de penser les Japonais dans le camp des ennemis du christianisme ?

Chose certaine, les autorités japonaises n'ont pas de sympathies au catholicisme, non plus qu'aux autres religions chrétiennes. Depuis saint François-Xavier, les missionnaires ont bien fait leur gros possible pour gagner des âmes à Christ, mais nulle part au monde il n'est aussi ardu de difficultés qu'au Japon. C'est le bloc asiatique le plus difficile à pénétrer.

Nous avons au Japon bon nombre de missionnaires canadiens-français et il n'y aurait rien de surprenant qu'ils soient emprisonnés sous le prétexte qu'ils sont de nationalité ennemie. Même en temps de paix, Tokio n'aime guère voir nos missionnaires se balader à leur gré à travers l'empire nippon et y semer la parole de l'Evangile. Il y a à quelqes années, on s'en souvient peut-être, deux ou trois missionnaires de la province de Québec avaient été emprisonnés par les Japonais sous une accusation de espionnage. L'affaire se termina en queue de poisson, mais elle démontra à quel point les missionnaires sont soupçonnés d'être les ennemis de l'Etat, des nouveaux ennemis.

Le Japonais a une religion "nationale", en ce sens que le devoir du citoyen envers son empereur et ses devoirs religieux ne font qu'un. Analogie frappante avec le néo-paganisme nazi. Et la religion nationale des Japonais (le shintoïsme) est basée, au fond, sur les forces de la nature, comme le néo-paganisme des Nazis s'inspire un peu du vent, du feu, de l'eau et du temps qu'il fait.

Si nous combattons les Japonais, ce n'est évidemment pas pour leur entraîner le christianisme dans la cervelle à coups de gourdin, mais bien pour nous en défendre contre un agresseur qui (l'expérience de Chine ne le prouve assez) ne respecte rien du droit des hommes, des traditions religieuses ou autres. Au point de vue idéologique, Nazis et Japonais s'entendent merveille, et leurs façons de traiter les vaincus sont identiques.

On a dit des Allemands qu'ils n'ont jamais aimé la civilisation chrétienne mais qu'ils ont toujours tenté, au contraire, de l'approprier à la prussienne. N'en est-il pas ainsi du Japon en ce qui concerne l'Occident ? Il a imité et adopté nombre de coutumes — pas toujours les plus louables du reste — mais jamais son âme asiatique n'a été touchée. Il reste un ennemi séculaire. Il est bien le Prussien d'Extrême-Orient, qui accepte avec un sourire les bienfaits de la civilisation mais qui se retourne contre elle à la moindre occasion.

(Service fédéral de l'Information)

Leurs buts de guerre

"Pour notre protection propre et pour celle d'autrui, le Japon ne saurait écarter les difficultés en Asie orientale à moins qu'il ne prenne une part active de sang et de fer. Pour conquérir la Chine, le Japon a besoin des ressources entières de l'Inde. ... Ayant la disposition, nous procéderons à la conquête de l'Inde, des archipels des mers du Sud, de l'Asie mineure, de l'Asie centrale et de l'Europe. ... Pour conquérir le monde, nous conquerrons la Chine est une condition préalable. Le mémoire Tanaka, Tokio, juillet 1927, cité par H. Chassinat, dans son livre *Le Japon contre le monde*, Paris, 1938.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par les voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellent cuisine et son service courtois.

Windsor
CABINET DOMINION

DU NOUVEAU pour les SOURDS

Acousticon

GRATIS : Démonstration chaque jour de 9 h à 5 h. Tous les soirs sur rendez-vous seulement.

INSTITUTE OF MONTREAL
1396 O., Ste-Catherine - HA. 0717

Venez essayer le nouvel appareil ACOUSTICON avec tube vacuum. Ecrivez ou téléphonez afin de recevoir une brochure explicative. Nous avons des représentants dans toute la province.

VOYEZ les nouveaux modèles MARCONI

chez **Neualliquette**

PL. 8811 915 est, Ste-Catherine

Chronique militaire

L'activité de l'amiral Muselier depuis juin 1940

Entretiens avec le ministre canadien de la marine pour organiser la coopération

Ottawa, 16. — Le vice-amiral Emile-Henri Muselier, commandant de la marine française libre, est arrivé hier, à Ottawa, pour y faire une visite de courtoisie au gouvernement canadien et discuter de certains problèmes avec l'honorable Angus Macdonald, ministre de la marine de guerre du Dominion.

Le commandant de la flotte de guerre française libre, tel que les journaux l'ont rapporté, a traversé l'Atlantique en avion et est arrivé à Halifax samedi pour y faire l'inspection des forces navales françaises libres. L'amiral Muselier a été un des premiers Français à se joindre au général de Gaulle après l'effondrement de la résistance française en juin 1940.

Mis à sa retraite en 1939, alors qu'il avait le rang de vice-amiral, il offrit ses services dès le début des hostilités et fut chargé de la coordination des industries de construction navale. Ayant appris qu'il était question de faire un armistice avec l'envahisseur allemand, il quitta Bordeaux et se rendit à Paris précipitamment alors que les premiers soldats allemands entraient dans la capitale. Il y détruisit tous les documents confidentiels, les plans d'armement qu'il ne put emporter avec lui. Il réussit également à mettre hors de service plusieurs usines avant de s'échapper à Marseille.

L'amiral Muselier réunit un petit groupe d'officiers de marine, s'empara d'un navire dans le port, et il arriva, quelques heures plus tard, à Gibraltar.

Il trouva, dans le port de cette forteresse anglaise, trois petits navires marchands français dont il rallia les équipages à la résistance. Jusqu'à ce moment, il restait convaincu que la France continuerait le combat dans les colonies de son empire. Après avoir entendu la courte allocution du maréchal Pétain, il se rendit à Londres pour consulter le général de Gaulle et se mettre à sa disposition.

La flotte de guerre que commande aujourd'hui l'amiral Muselier compte plus de 200 navires, y compris un cuirassé, des contre-torpilleurs, des sous-marins (entre autres le plus gros du monde, le fameux "Surcouf", d'un déplacement de 2,880 tonnes et qui porte un avion). Cette flotte considérable comprend également des vedettes lance-torpilles, des mouilleurs de mines, des corvettes et une petite flotte de pêche.

Au cours des derniers sept mois, la Marine française libre a fait pas moins de 137 patrouilles et a escorté 14 convois. On la trouve aux côtés des marines de guerre alliées dans les océans. Bien que plus de 115,000 tonnes aient été coulées par l'ennemi depuis l'armistice de 1940, la marine de guerre française libre a un tonnage de 600,000 tonnes.

L'amiral Muselier a été nommé commandant de la Marine Française libre dans le Conseil National formé à Londres le 26 septembre dernier, sous la présidence du général de Gaulle.

Le col. Gibson promu au rang de brigadier

Il devient assistant-chef de l'état-major général. Autres promotions

Ottawa, 16. (P.C.) — Le gouvernement a annoncé, aujourd'hui, la nomination du colonel R. B. Gibson au poste d'assistant-chef de l'état-major général au Canada avec le rang de brigadier.

Le brigadier Gibson, de Toronto, ancien commandant des Queen's Own Rifles of Canada, s'occupera spécialement de l'entraînement de l'armée de réserve pour la défense du pays.

Sa nomination a été annoncée en même temps que la promotion du major-général Kenneth Stuart au rang de lieutenant-général et de chef de l'état-major et la promotion au rang de major-général du brigadier Maurice Pope qui devient vice-chef de l'état-major général.

M. Ralston déclara que le brigadier Gibson serait chargé de la défense nationale et qu'il s'occupera spécialement de l'entraînement de l'armée de réserve pour la défense du pays.

On a déclaré au ministère de la défense nationale que la nomination du brigadier Gibson était un précédent. C'est en effet la première fois qu'un officier de ce rang a pour fonctions principales la défense du pays.

Le brigadier Gibson verra à l'organisation de l'armée de réserve de 175,000 soldats.

Il transmettra aux commandants des ordres de l'état-major général et sera en constant contact avec les officiers chargés de la défense.

Les changements auront lieu à une date prochaine.

Le lieutenant-général H. D. G. Crear devient commandant de la 2e division en Angleterre avec le rang de major-général à sa propre demande.

Au "quiz" du 22e bataillon



Son Honneur M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, et le brigadier-général E. de B. Panet, commandant du district militaire No 4, seront les présidents d'honneur du concours "quiz" organisé au bénéfice des familles des soldats, par les Dames auxiliaires du 22e bataillon, pour vendredi soir, à l'auditorium du Plateau.

Les comités du concours "quiz" du 22e bataillon

Le comité d'honneur du concours "quiz" organisé au bénéfice des familles des soldats par les Dames auxiliaires du 22e bataillon, pour vendredi soir, à l'auditorium du Plateau, se compose de: Mme Henri Des Rosiers, présidente, et Mme Georges-P. Vanier, vice-présidente.

Le comité organisateur est composé de: Mme Jean Lafontaine, présidente; Mme Bernard Langue, 1ère vice-présidente; Mme Paul Garneau, 2e vice-présidente; Mme Jean Barrette, secrétaire archiviste, et Mme Roger Christin, secrétaire correspondante.

Québec fournira l'Amérique du Nord de manganèse

Les exigences de la guerre ont rendu ce métal très précieux

Québec, 16. (Du correspondant parlementaire du Canada.) — La province de Québec fournira peut-être aux aciéries canadiennes et américaines d'ici quelques mois un métal rendu précieux par les exigences de la guerre. Il s'agit du manganèse, indispensable à la fabrication de l'acier. Dans les cercles miniers de Toronto on parle actuellement d'une importante découverte faite récemment aux îles de la Madeleine, en plein Golfe St-Laurent. On ferait des réserves de sondages au moyen de la perforatrice à diamant sur une propriété sise entre les villages de Havre aux Maisons et de Cap aux Meules.

La découverte de manganèse date depuis plusieurs mois, aux îles de la Madeleine, mais on ne croyait pas les dépôts suffisants à une grande exploitation. On se rappelle que l'hiver dernier, un ouvrier du nom de Pettit avait découvert la mine de manganèse.

Jusqu'à présent, les mines de manganèse de Russie et des Indes suffisaient à la demande mondiale. Les Etats-Unis qui comptent parmi les plus grands producteurs d'acier du monde ne produisaient que 3 pour cent du manganèse nécessaire à cette vaste industrie. Grâce à cette découverte, le Canada pourra peut-être devenir le trait d'union indispensable à la guerre, dans la production des métaux stratégiques.

On estime que les Etats-Unis gardent généralement en réserve un approvisionnement de trois ans. Le manganèse est un métal si important qu'il convient d'en avoir toujours à portée de la main, si on peut dire. Chaque tonne d'acier absorbe 14 livres de manganèse.

Il y a actuellement à Markhamville, au Nouveau-Brunswick, une excellente mine de manganèse d'où on pourra tirer de 25,000 à 35,000 tonnes du précieux métal en un an. On a offert à la compagnie Nabeo Manganese, qui exploite cette mine de \$30 à \$35 la tonne. Le minerai du Nouveau-Brunswick renferme de 24 à 51 pour cent de manganèse alors que le minerai des îles de la Madeleine en porterait de 52 à 53 pour cent.

Aux Etats-Unis, on nous apprend que le gouvernement fait travailler des mines où le rendement du métal n'est que de 13 pour cent. C'est dire que les dépôts des îles de la Madeleine prennent une valeur de premier choix.

Les sondages exécutés jusqu'à présent indiquent que les dépôts s'étendent sur une largeur de 20 à 25 pieds jusqu'à 800 pieds de profondeur. On estime que le minerai rapportera au moins \$40 la tonne. Les promoteurs torontois prennent en considération le fait que le transport du minerai peut facilement se faire par bateau.

Au ministère provincial des mines, le sous-ministre, M. A. O. Dufresne, nous disait ce matin que le manganèse est une substance rare au Canada. Il a confirmé la découverte faite aux îles de la Madeleine. Il est entendu que les prospecteurs continueront les sondages au cours de l'hiver.

La guerre apportera donc ainsi la prospérité aux habitants des îles qui ne vivaient jusqu'à présent que de l'industrie de la pêche et de l'agriculture.

Lettre de Mlle Lewis à l'Office du tourisme

Québec, 16. (P.C.) — Un fonctionnaire de l'Office provincial du tourisme a dit, aujourd'hui, que la distribution aux Etats-Unis des circulaires et des pamphlets de l'Office encourageait l'enseignement du français dans plusieurs écoles américaines.

Mlle Elizabeth Lewis, principale de l'Ecole technique supérieure de Springfield, Mass., a écrit à cet effet à l'Office.

L'Alsace vue par un de ses enfants d'adoption

M. Henry Lefèvre raconte, à l'Alliance française, ses souvenirs d'Alsace

L'Alliance française a tenu hier soir, dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton, sa quatrième réunion de la saison 1941-1942. Le conférencier invité était M. Henry Lefèvre, ingénieur agronome, et il a présenté un très intéressant travail sur l'Alsace. Dans l'auditoire on remarquait le consul de France à Montréal, M. Alexis Aoussy, le comte de Roumfort, Mme Lefèvre et plusieurs autres invités. M. Lefèvre fut présenté par M. Ernest Tétréau, président de l'Alliance française; celui-ci a souligné la compétence du conférencier à parler de l'Alsace, lui qui y a vécu plusieurs années, qui y a pris ses titres d'ingénieur agronome et qui s'est intéressé de près à la vie de cette province française.

M. Lefèvre a d'abord parlé de l'aspect géographique de l'Alsace, pays de montagne et de plaine. "Cette dualité", a dit le conférencier, "frappe dès l'abord. Je ne connais pas de pays où la transition soit plus brusque entre la plaine et la montagne". Cet aspect géographique du pays est dû à des bouleversements terrestres qui se sont produits à l'époque tertiaire, bouleversements qui se sont eux-mêmes transformés au cours des siècles, jusqu'à produire l'Alsace telle qu'elle existe aujourd'hui. L'Alsace se divise en plusieurs zones bien déterminées. Il y a d'abord la région des vignes, située en majeure partie au pied des Vosges; puis c'est la région de la forêt, "d'abord d'essences mélangées, puis au fur et à mesure que l'on monte, la célèbre forêt de sapins des Vosges, propre comme un parc, émaillant comme une très vieille église". Enfin, au-dessus de la forêt, il y a la région des pâturages, "où l'arbre fait place au rocher, où les torrents prennent naissance de sources délicieusement froides". Mais il y a aussi la plaine, et elle est très riche. Tout y pousse: blé d'Inde, tabac, betteraves, etc.; c'est un pays où l'on sait travailler; toutes les industries y sont représentées, depuis l'industrie familiale jusqu'à l'industrie d'importance internationale.

Au point de vue artistique et poétique, l'Alsace est riche; il y a d'abord la fameuse cathédrale de Strasbourg, puis le célèbre musée de Colmar; il y a les maisons alsaciennes, toutes de même style, toutes pittoresques et attrayantes. Que dire aussi de ces fameux nids de cigognes, dont les habitants jouissent de la considération et de l'affection générales.

Au point de vue spirituel, si l'on peut dire, l'Alsace est un pays ouvert à tous les grands mouvements de la pensée humaine. C'est un pays essentiellement français, et c'est une "faute grave" que d'adresser la parole en allemand à un Alsacien. L'Alsacien est français par tempérament, car il aime la discussion libre, la tolérance, qui n'est pas synonyme de désordre, la liberté de pensée et de parole. "Les Allemands", a dit le conférencier, "acceptent d'instinct de marcher au pas de l'oise; les Alsaciens s'y sont toujours d'instinct refusés. Ils n'ignorent pas la civilisation allemande; au contraire, ils en admirent volontiers l'ordre et la méthode. Mais les Allemands acceptent trop volontiers de se conformer au modèle qu'on leur propose: Les Alsaciens, comme les autres Français, revendiquent le droit fondamental de discuter le modèle qu'on leur propose."

C'est même ce qui explique le fait qu'une question alsacienne s'est posée, pendant la période d'entre les deux guerres. La France, au point de vue administratif, a développé un concept de centralisation poussé quelquefois jusqu'au-delà des limites raisonnables. L'Alsace a protesté contre cet état de chose par un désir marqué d'autonomie régionale, sans pour cela affaiblir les liens qui l'unissaient à la France. "Que peut-il y avoir de plus fécond, a dit le conférencier, que cette loyauté à l'ensemble, assez forte, assez sûre d'elle-même pour permettre, en toute liberté, la critique du détail?"

Puis le conférencier a parlé de l'Alsace aux prises avec la guerre. Les Allemands lui ont imposé une annexion brutale; les étrangers ont été chassés du pays comme des malfaiteurs et tous les Alsaciens ont été obligés de se faire naturaliser allemands et de prêter le serment de fidélité au Führer. Mais l'Alsace restait française de cœur et elle haïra l'envahisseur de 1940 plus qu'elle n'a haï celui de 1870.

Le conférencier a terminé en disant, qu'un jour, notre victoire commune rendra à l'Alsace son vrai visage, et que beaucoup de Canadiens voudront visiter ce pays qui en vaut vraiment la peine.

L'Opinion Britannique

(Suite de la page 1)

Coup moins que trente milles de la capitale.

Vers le 6 décembre, le danger qui menaçait la ville et qui, depuis plusieurs jours était des plus graves, diminue, les Allemands ayant été incapables de suivre, dans le système de défense de la capitale, leurs chars d'assaut qui l'avaient pénétrée. Les attaques aériennes sont devenues une chose de tous les jours. On en a compté jusqu'à sept en une seule journée. Les dommages que les bombes ont faits ont, cependant, été rapidement réparés. Dans le centre de Moscou, au moins, les dégâts sont beaucoup moins graves que ceux qui ont été infligés à Londres.

Au cours des dernières semaines, des trains remplis de soldats allemands invalides, de soldats qui ont surtout été membres gelés au front, sont arrivés en Bulgarie. Le représentant du Times à Stamboul rapporte que de grands nombres de ces malheureux ont été envoyés en Grèce. Il est clair que les nazis ne veulent pas montrer au peuple allemand ces victimes de l'hiver russe.

On ne doute pas un instant, en Turquie, du fait que, si la Bulgarie a déclaré la guerre aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, c'était parce que les Allemands l'ont exigé d'elle. Il est fort peu probable que cette manifestation toute platonique de la Bulgarie sera considérée, par les puissances de l'axe, comme étant un paiement suffisant pour les bénéfices que la Bulgarie a déjà retirés de son alliance avec Hitler et Mussolini. La Bulgarie devra certainement prouver sa reconnaissance à l'axe et son attachement à l'ordre nouveau par d'autres services que celui-ci.

Cette opinion qu'ils ont rend les Turcs de plus en plus méfiants. Ils se demandent, en effet, si l'Allemagne peut se permettre de retirer du front soviétique assez de forces pour attaquer ailleurs. Ils se disent, en poursuivant ce raisonnement, que, si les nazis parviennent à avoir assez de soldats ailleurs qu'en Russie, toute concentration de troupes en Bulgarie devra être interprétée par eux comme une menace directe contre leur pays.

On rapporte que les troupes allemandes qui occupent les îles de Lemnos, de Mytilène et de Chios, toutes situées près de la côte turque, passent leur temps à effectuer des exercices d'embarquement et de débarquement.

Le gros des armées ennemies de Libye se bat présentement, dans le but de retarder le progrès des Impériaux, au pied du Djebel Akhdar, un plateau qui se dresse au sud de Derna. Le représentant du Times au Caire dit que toute la région qui s'étend à l'est de cette ligne est nettoyée des troupes ennemies qui s'y trouvaient. Il y a encore, cependant, quelques garnisons isolées et peu nombreuses de soldats allemands et italiens dans la région de Sollum.

Après l'optimisme trop grand avec lequel on accueillait partout le début de la campagne de Libye il y eut une vague de pessimisme, qui n'était pas entièrement justifiée. L'an dernier, lors de la première campagne de Libye, les Britanniques ne rencontrèrent chez l'adversaire qu'une opposition négligeable. Cette année, on fait beaucoup mieux. On détruit deux divisions blindées nazies et une division

FILMS

JOUR NUIT en 2 heures

EN TOUTE SAISON VOS FILMS SONT DEVELOPPES & IMPRIMES EN DEUX HEURES - APPELEZ A LA PHARMACIE MONTREAL

HA. 7251

Souhaits des communautés de Frères enseignants

Les supérieurs provinciaux des communautés de Frères enseignants donnent avis au public qu'à cause des restrictions qu'impose la guerre, ils n'envoieront pas, cette année encore, de cartes de souhaits à l'occasion de Noël et du Premier de l'An. Ils prient donc tous leurs bienfaiteurs et amis d'agréer l'expression collective de leurs meilleurs vœux.

Les communautés qui ont pris cette décision sont: les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Clercs de St-Viateur, les religieux de la Congrégation de Ste-Croix, les Frères de la Charité, les Frères du Sacré-Cœur, les Frères Maristes, les Frères de l'Instruction Chrétienne et les Frères de St-Gabriel.

On saisit un alambic d'une capacité de 10 gallons par jour

Québec, 16. (P.C.) — La Gendarmerie Royale a saisi à Matane, un alambic capable de produire 10 gallons d'alcool par jour. A East Broughton on a saisi 40 bouteilles d'alcool et plusieurs livres de tabac.

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)

Températures minimales et maximales hier (les chiffres en caractère gras indiquent les degrés sous zéro)

Dawson	10	1	Pt. Arthur	20	25
Simpson	11	0	Moosonee	6	13
Pt. Smith	12	5	Huntville	29	25
Pr. Rupert	34	40	Par. Soudan	22	28
Victoria	46	51	London	27	36
Vancouver	44	50	Toronto	22	40
Kamloops	25	31	Kingston	20	28
Pr. George	31	41	Ottawa	27	35
Jasper	29	38	Montréal	25	34
Edmonton	7	44	Chicago	36	44
Regina	34	43	St. Paul	27	35
Calgary	33	51	Los Angeles	53	67
Leithbridge	32	54	San Francisco	59	60
Med. Hat	27	60	Denver	34	49
Saskatoon	2	28	N. Orleans	48	67
Battleford	1	32	Miami	57	77
Pr. Albert	2	20	Washington	27	55
Regina	1	24	New York	22	49
Winnipeg	1	12	Boston	31	46
Kenora	13	15			

Pronostics pour les différents climats du Canada

Valley du Haut-Saint-Laurent — Vents de l'ouest; pluie; froid.

Valley de l'Outaouais — Neige en certains endroits; plus froid qu'hier.

Région des Grands Lacs — Vents frais; partiellement nuageux; plus froid.

Baie Georgienne — Vents frais du nord; partiellement nuageux; plus froid.

Nord-Ontarien — Partiellement nuageux; plus froid.

Lac Supérieur — Vents modérés et frais; plus froid.

Kenora et Rainy River — Vents frais; froid; nuageux.

Manitoba — Vents violents; partiellement nuageux; plus froid.

Saskatchewan — Vents frais et violents; partiellement nuageux.

Alberta — Beau; doux.

PUNAISES

Couperelles et les outils etc.

P. X. T. H. M. N. A. T. I. O. N.

Garantie en quelques heures

Meubles, etc., désinfectés dans nos voitures

CORPORATION PUNA LTEE

F. CHABRONNIER, directeur-gérant

DD. 2451-8 Le soir DD. 1019

Lortie, Drack & CIE

COMPTABLES-VERIFICATEURS

Rapports - Impôt sur le revenu

Taxes de succession, etc.

comptable public licencié

P.-H. LORTIE

276 o., St-Jacques, suite 726 - HA. 7990

Duncan's ROYAL PALACE

Liquor WHISKY

MELANGE ET EMBOUTILLAGE AU CANADA

13 oz. \$1.40 - 25 oz. \$2.60 - 40 oz. \$4.15

Café Paul

52 ouest, rue St-Jacques

Entre St-Laurent et Place d'Armes

Tél.: HA. 1575

ACHETEZ DES CERTIFICATS OU DES TIMBRES D'EPARGNE DE GUERRE POUR VOS CADEAUX DU JOUR DE L'AN, SOIT A LA BANQUE, SOIT AU BUREAU DE POSTE, ET OBTENEZ GRATUITEMENT DES cartes de souhaits

Appel d'une autre grosse compagnie

Comme la Sun Life, la M. L. H. & P. n'est pas satisfaite de sa nouvelle évaluation

M. A. E. Hulst, directeur du service municipal de l'évaluation, a révisé hier après-midi que la Montreal Light, Heat & Power l'avait notifié de son intention d'en appeler de la décision des estimateurs qui ont porté, sur le dernier rôle dont ils ont complété la préparation au début de décembre, l'évaluation des biens-fonds de cette compagnie d'utilité publique à \$13,940,155. L'ancienne évaluation des mêmes biens était de \$5,570,647. C'est là, avec celui de la Sun Life, l'appel le plus important que le bureau de révision, confirmé hier dans ses fonctions par un jugement de la Cour supérieure, devra entendre, lorsque, le 22 décembre, il commencera de s'occuper des causes amenées devant lui par le nouveau rôle.

On sait que ce dernier sera fermé le 20 décembre et que tous les propriétaires qui ont à se plaindre de la nouvelle évaluation de leurs biens-fonds doivent le faire avant cette date, s'ils désirent qu'on tienne compte de leurs protestations.

Vous voulez hâter la victoire? Prêtez votre argent pour la défense de la Liberté en souscrivant aux Certificats d'épargne de guerre.

Le comité d'arbitrage des débardeurs ajourne ses séances à Chicoutimi

Chicoutimi, Qué., 16. (P.C.) — Le comité d'arbitrage, qui a fait enquête sur le différend survenu entre le Syndicat des débardeurs de la baie des Haies et les compagnies à termin, aujourd'hui, ses séances publiques. Le comité est présidé par l'hon. juge Alfred Savard et les autres membres sont les mêmes qui faisaient partie du comité d'arbitrage d'Arvida.

POUR VOS FETES DE NOEL ET DU NOUVEL AN

PLATEAU 8000

Le spectacle le plus comique de plusieurs années.

DE L'AGREMENT POUR VOTRE ARGENT

1258, rue Stanley

Des médicaments pour les Russes

Deux manifestations sont organisées pour venir en aide aux hommes de l'Union soviétique

On annonce que pour mener à bonne fin la campagne de souscriptions entreprise pour acheter des secours médicaux pour l'Union Soviétique, on n'aura pas recours à la sollicitation à domicile. Les dons sont absolument volontaires et faits directement par les donateurs ou recueillis au cours de manifestations spéciales. La première de ces manifestations aura lieu à l'hôtel Windsor, le jeudi 18 courant. M. Joseph E. Davies, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Russie, sera le conférencier invité à un déjeuner qui sera servi à 1 heure. Le soir, M. Davies adressera la parole à l'occasion d'un grand rassemblement qui aura lieu au Forum. A cette seconde manifestation prendront part, outre M. Davies, la célèbre actrice d'Hollywood, Luise Rainer et Thomas-L. Thomas, baryton bien connu de l'opéra, de la radio et du concert.

Le comité exécutif reçoit une délégation de chauffeurs de taxis

Le comité exécutif a reçu, hier, une délégation de l'Union nationale des chauffeurs de taxis qui voulaient obtenir de la Ville qu'elle modifie certains de ses règlements relatifs aux taxis. Ainsi, ils ont fait remarquer que les membres de leur association pouvaient aller conduire des clients aux grands hôtels mais qu'il leur était interdit de les y attendre ou de retourner les chercher, même si ces derniers en exprimaient le désir. L'exécutif a demandé à la délégation de préparer un mémoire qu'il sera heureux d'étudier, afin de voir s'il n'y aurait pas moyen de satisfaire les membres de l'Union nationale des chauffeurs de taxis.

Réunion de l'Association libérale Ste-Marie, demain

L'Association libérale Ste-Marie tiendra une réunion ordinaire demain soir, à son local, 1410, rue Panet, sous la présidence de M. Raoul Trépanier. L'entrée est libre.

PROPOS FÉMININS

Dans le Monde

Le bal conjoint des Disciples de Mercure et du Club Delta Omega aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, le 17 janvier, sous la présidence d'honneur de l'honorable et de Madame Hector Perrier. Au nombre des invités d'honneur, on remarque: M. Armand Carrière, M. et Mme Esdras Minville, Hon. et Mme Oscar Drouin, Hon. T.-D. Bouchard et Mme Cécile Bouchard; MM. et Mmes Adhémar Raynault, Arthur Vallee, Augustin Frigon, Valmore Gratton, Lt-Colonel et Mme Paul Ranger, M. Florian Leroux. Le comité d'organisation est composé de Mmes Claire Dubois, Rita Brouillet, Marcelle Laberge, Janine Caron, Suzanne Laverdure, Margot Montpetit, Thérèse Lefebvre, Marthe Lamiel, Yolande Dansereau, Claire Lefrançois et de MM. Henri Audet, Camille Huppé, Paul Madore, Marcel Renaud, Conrad Laverdure, Marcel Caron, Maurice Pepin, Roger Piché, Fernand Leblanc, Marcel Lefebvre. L'orchestre sera sous la direction d'André Durieux.

On annonce les fiançailles de Mlle Simone Lefebvre, fille de M. Joseph Lefebvre, et de Mlle Lefebvre décédée, avec M. Philippe R. LeSage, de Liverpool, N.-E., fils de M. et de Mme Royal LeSage, de Montréal. Le mariage sera célébré le samedi 27 décembre à la Basilique.

Mme Royal LeSage recevra à l'heure du thé, demain, en l'honneur de Mlle Simone Lefebvre à l'occasion de son prochain mariage.

On annonce les fiançailles de Mlle Thérèse-Aline Millette, fille du lieutenant-colonel N.-A. Millette, C.R., décédé, et de Mme Millette, d'Outremont, avec le docteur Charles-Henry Widenmann, fils de M. Henry-J. Widenmann, décédé, et de Mme Widenmann, de Vallejo, Californie. Le mariage aura lieu dans l'intimité, le samedi 20 décembre, en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Mme Robert Loring passera le temps de Noël à Ottawa chez sa sœur, l'honorable sénatrice Chaire Wilson.

Mme J.-D. Nantel recevra, vendredi soir en l'honneur de sa fille, Germaine, débutante de la saison, avant la soirée dansante que donnera Mme Noah-A. Timmins jr, pour sa fille, Lelia.

Le mariage de Mlle Raymonde Marchand, fille de M. J.-O. Marchand décédé, et de Mme Marchand avec le sous-lieutenant Richard-E. Paré, de la Réserve de la Marine Royale Canadienne, fils de M. et de Mme A.-A. Paré, sera célébré le samedi 3 janvier, en l'église Saint-Léon de Westmount.

Mme Gaston Pratte et Mlle Magdeleine Pratte sont retournées à Québec après avoir passé quelques jours au Ritz Cariton.

On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Lafrenière, fille de M. Edouard Lafrenière, décédé, et de Mme Lafrenière, avec M. Paul-Edouard Beauregard-Champagne, fils de M. Alfred Beauregard-Champagne, décédé et de Mme Beauregard-Champagne.

Mme Gilbert Manseau, d'Arvida, et ses deux fils, Nicolas et Daniel, passent le temps des Fêtes à Montréal, les invités de M. et de Mme J.-W. Lévesque.

M. et Mme Jules Savard, de Québec, sont à Montréal pour quelques jours.

Les membres du comité de direction et les anciennes présidentes du "Business and Professional Women's Club" offraient un dîner, hier soir, en l'honneur de Mlle Caroline Haslett, C.B.E. A la table présidentielle, on remarquait: l'honorable Mme A.-K. Hugessen, Mlle Virginia Cameron, Margaret Wherry, Elise MacIntosh, Kathleen Jenkins, Eileen Flanagan, Mme Amy Hilton, Mlle Hazel Taylor et Stella Edwin.

Mlle Françoise Bédard est retournée à Québec après un court séjour en ville.

Mlle Monique et Suzanne Champoux sont retournées à Québec après avoir passé quelques jours à Montréal.

Canadiens 100%. Associez votre sort à celui du pays. Souscrivez aux Certificats d'épargne de guerre, c'est travailler au but commun: la victoire.



Mme CASGRAIN, femme de l'honorable Pierre-F. Casgrain qui vient d'être nommé juge de la Cour Supérieure de la province de Québec.

Geste qui sauve plusieurs vies

Les donneurs de sang répondent généreusement à l'appel

Ottawa (P.C.) — Depuis mai 1941, plus de 6,400 personnes d'Ottawa ont consenti généreusement à donner leur sang pour les membres des forces armées et pour les civils victimes des raids aériens outre-mer. Au moins cinquante pour cent sont des femmes.

Il y a cinq ans, les femmes d'Ottawa étaient les premières à donner de leur sang pour parer à la maladie et aux cas d'urgence. Cela se faisait par l'entremise des laboratoires de Toronto et l'on envoyait ce précieux fluide en Europe.

M. J. R. Potter, secrétaire de la Croix-Rouge, fut l'un des organisateurs du premier service de transfusion volontaire canadien établi à Montréal par des vétérans de la Grande-Guerre, en 1927. "Nous voulions, dit-il, transmettre aux générations futures l'esprit de service et de sacrifice qui a prévalu parmi les troupes en France au cours de la dernière guerre".

Quelques années plus tard, M. Potter vint à Ottawa et il aida, en 1937, à la formation d'un service semblable qui fut placé sous le contrôle de la Croix-Rouge. Depuis ce temps, avec le concours de 250 personnes, hommes et femmes, prêtes à toute heure du jour et de la nuit à donner de leur sang, l'on a effectué 530 transfusions pour les hôpitaux.

Pour une transfusion de 250 centimètres cubes (ce qui équivaut à environ une demi-chopine) l'on a recours à trois donneurs de sang. Grâce à 6,406 donneurs volontaires, 5,359 transfusions ont été jusqu'à date envoyées à Toronto. Et récemment 1,104 personnes ont consenti le même sacrifice.

Réunions

Les "Amis de la Famille" auront leur réunion mensuelle, le 18 décembre, à 8 heures précises p.m.

Une causerie sera donnée par Mme Françoise Gaudet-Smet. Il y aura ensuite présentation d'un film inédit, documentaire de grand intérêt.

L'entrée est libre, 2010 ouest, rue Dorchester, Salle Saint-François.

La Cuisine

Pain de viande à l'Espagnol

1-2 liv. de bœuf cru moulu, 1 tasse d'avoine roulée non cuite, 3-4 tasses de tomates, 1 œuf, 2 tranches moyennes de pain, coupées en dés, 5 c. à soupe de céleri coupé en dés, 4 c. à soupe de piment vert ou d'oignon, 2-3 c. à soupe de sel, pincée de poivre, 3 c. à soupe de graisse fondue ou de graisse de rôti de bœuf, 3-4 tasses de jus épais qui restait ou de sauce blanche épaisse.

Combinez les ingrédients, mettez dans une poêle graissée et faites cuire dans un four à feu modéré (350° F.) pendant 40-50 minutes. Ou, faites cuire dans un moule graissé; après avoir enlevé du moule, le centre peut être rempli de carottes et de pois beurrés, et entouré à l'extérieur de purée de pommes de terre.

N.B.—Si l'on désire faire des petits pâtés à la viande pour la friture, se servir du jus au lieu de la sauce blanche comme liquide, et rouler les petits pâtés dans des miettes de pain fines ou de la farine avant de faire frire.

Flanchet en casserole

2 livres de flanchet, 4 c. à soupe de vinaigre, 2 c. à soupe d'eau, 1-2 c. à thé de sel, 1-4 c. à thé de poivre, 2 c. à soupe de farine, 2 c. à soupe de gras fondu ou de graisse de rôti de bœuf, 1-2 tasse d'oignon haché, 1-4 tasse de piment vert haché, 1 tasse de jus de tomates, 1 tasse d'eau.

Faites sauter le flanchet par le bocher. Coupez en morceaux de la grosseur d'une portion moyenne. Combinez le vinaigre, l'eau, le sel et le poivre, et versez par-dessus le flanchet. Laissez reposer pendant 2 heures ou plus. Saupoudrez de la farine sur le flanchet et faites brunir dans de la graisse chaude. Arrangez le flanchet alternativement dans une casserole graissée avec les oignons, les piments, le jus de tomates et l'eau. Recouvrez et faites cuire dans un four à feu modéré (325° F.) pendant 2 à 2-1/2 heures.

Macaroni au fromage

1 tasse de macaroni, 1 tasse 1-3 de sauce blanche, 1-4 de tasse de fromage haché ou râpé, de la chapelure beurrée.

Cassez le macaroni en bâtons de 1 pouce; faites bouillir, égouttez, passez-le à l'eau. Mélangez le fromage à la sauce blanche, chaude et bien assaisonnée, puis étalez par couches successives le macaroni et la sauce dans un plat allant au feu; saupoudrez de chapelure la dernière couche, puis faites gratiner à four chaud.

L'oeuvre éducatrice des professeurs

Conférence de M. Léon Lortie à l'Ecole des Parents

"Ce que les parents attendent de l'école", tel est le sujet de la causerie prononcée lundi soir, par M. Léon Lortie à l'Ecole des Parents. Le conférencier établit un parallèle entre l'éducation et l'instruction et soutient que le maître qui a charge d'intelligence peut et doit viser à la formation de la personnalité des enfants confiés à ses soins.

"Les parents qui, d'après le droit naturel, sont les premiers éducateurs de leurs enfants, délèguent en fait leur autorité aux éducateurs et aux autorités scolaires sans toutefois aliéner ce droit. Ils ont par conséquent le devoir de s'intéresser aux programmes scolaires et, s'ils ne le font pas, ce qui est malheureusement le cas presque toujours, l'enseignement risque de devenir une pure routine".

La pédagogie enfantine

Au nom des parents, le conférencier énumère quelques-uns des principes fondamentaux de la pédagogie enfantine. Il rappelle d'abord que toute cette pédagogie est fondée sur l'intérêt que porte l'enfant au monde extérieur. En procédant toujours du concret à l'abstrait, l'éducateur entrera facilement dans le jeu que l'enfant préfère par-dessus tout. Du jeu il est facile de passer à l'action même d'enseigner. Et si l'enfant ne manifeste pas spontanément d'intérêt pour certaines matières, le maître doit s'efforcer de susciter cet intérêt afin de fixer l'attention de l'élève et de provoquer la réflexion. En procédant ainsi, le maître habitue son disciple au travail personnel, il lui communique le goût du savoir, du labeur ordonné et bien fait. L'éducation est vraiment le fruit d'une collaboration entre le maître et l'élève.

Et l'instruction est alors un des meilleurs moyens d'éducation.

Liberté et discipline

S'il faut respecter la liberté de l'enfant, cela ne veut pas dire qu'on laissera de côté toute discipline. Tout l'art de l'éducateur doit au contraire, tendre à faire accepter l'autorité, la contrainte la discipline comme le seul moyen de former le caractère. Mais la discipline, comme l'instruction, doit être librement consentie si on veut qu'elle soit efficace et fructueuse. C'est le seul moyen d'habituer les jeunes à accepter leurs responsabilités et, en conséquence, de faire d'eux des hommes de principe et de devoir, des citoyens conscients de leurs devoirs et de leurs obligations, des chrétiens sans peur et sans reproche.

En pratique, M. Lortie demande qu'on accorde aux maîtres plus de latitude dans l'application des programmes, qu'on améliore sensiblement l'enseignement des écoles normales, qu'on fasse de celles-ci de véritables centres d'enseignement et de recherches pédagogiques. Il est aussi nécessaire, pour assurer le succès de l'enseignement et la réussite des élèves, qu'on établisse des classes homogènes et qu'on individualise, dans une certaine mesure, l'instruction.

Il est entendu que toutes ces réformes nécessitent des dépenses assez considérables, mais rien ne doit nous détourner du but que nous visons. Une répartition plus large de l'impôt scolaire, par toute la province, devrait assurer un budget scolaire suffisant à faire du Québec un pays que l'on pourra citer en exemple dans le domaine de l'éducation.

Le menu d'un donneur de sang

Il doit éviter de manger des aliments gras le matin de sa prise de sang

La direction de la clinique des donneurs de sang de la Croix-Rouge à Montréal, informe les donneurs de sang bénévoles que le menu de leur déjeuner est important, le jour de leur prise de sang. Ils doivent éviter de manger des aliments gras, entre autres du beurre, du lait, des oeufs, du bacon. Ce gras est immédiatement absorbé dans le sang et le rend inefficace pour la préparation du sérum.

On leur conseille de prendre un déjeuner substantiel, composé, par exemple, d'un jus de tomates ou de fruits, de céréales sans lait mais préparées avec du sirop de blé d'Inde ou d'éclair, de pain grillé recouvert de confitures, de thé ou de café, sans crème ni lait.



Rise Stevens, reconnue comme la femme la mieux habillée à l'opéra, porte ici une riche robe de chambre en crêpe bleu royal à corsage drapé et jupe formant légère traine. Nous entendrons prochainement cette artiste dans "The Chocolate Soldier". (Photo METRO-GOLDWYN-MEYER)

Bien servir car noblesse oblige

Mlle Hélène Grenier donnait une causerie, hier midi, à la Ligue de la Jeunesse Féminine

La Ligue de la Jeunesse Féminine réunissait ses membres, hier, à l'heure du déjeuner, au Club Saint-Denis. A cette occasion, Mlle Hélène Grenier, première présidente de la Ligue, donnait une conférence intitulée: "L'honneur de servir".

La conférencière rappelle tout d'abord les deux raisons qui ont motivé la fondation de la Ligue de la Jeunesse Féminine: aider les œuvres sociales par des services bénévoles et habituer la jeunesse féminine à servir et à soumettre à la discipline qui régit ces œuvres.

Dans le monde entier, depuis vingt-cinq ans, les jeunes ont énormément souffert. En apprenant tout ce qui passe actuellement à l'étranger, nous pouvons nous demander pourquoi nous, du Canada, nous avons été jusqu'ici épargnés. Est-ce à cause de nos vertus? Si les épreuves surviennent, il faudrait y faire face. Et pour ce, nous devons nous soumettre à une discipline intérieure. Le meilleur moyen, c'est d'accomplir son travail, bénévolement ou non, avec générosité et charité, en s'inspirant des principes chrétiens, de la grande vertu de charité dont se parle dans l'Evangile.

Après la conférence, les présidentes des différents comités sociaux de la Ligue firent rapport de leurs activités.

A la table d'honneur, on remarquait, aux côtés de Mme John Creighton et de Mlle Grenier, les personnes qui faisaient partie du premier exécutif: Mme Gurth Pretty, Mlle Annette Doré, Mlle Gabrielle Leduc, Mlle Madeleine Kent, Mlle Paul Trodeau, Mlle Paul LaRocque, Mlle Annette Doré, Mlle Gérard Perrault, Mlle Charles Dupuis, et les membres de l'exécutif actuel: Mlle Madeleine Leclair, Monique Préfontaine, Josée Dupuis, Françoise Laurin et Mireille Beaulac. Un groupe de dames fondatrices de la Ligue assistaient également à ce déjeuner.

L'arbre de Noël des Fusiliers Mont-Royal

Dernier appel aux épouses des soldats de cet unité jué, le 18 décembre, les Dames Auxiliaires se tiendront à l'Arsenal, angle Ave des Psa et Henri-Julien pour faire l'inscription des enfants des soldats des Fusiliers Mont-Royal: ce sera définitivement le dernier jour. Venez faire bénéficier les enfants, des bonbons et cadeaux distribués le dimanche après-midi le 28 décembre.

RHUMES

Soulagez-les sans drogues internes. Prescription la gorge, la poitrine et le dos avec du VICKS VAPORUB

NOËL et le JOUR DE L'AN

Trains supplémentaires et changements au service ordinaire

Montréal-Morin Heights-Lac Beauport-Montréal-Cartierville-St-Eustache-Hawkesbury

Montréal-Rawdon-Joliette-Montréal-Valleyfield-Ottawa-Montréal-Brockville-Toronto-Montréal-Hemmingford-Huntingford-Fort Covington

Montréal-St-Hyacinthe-St-Léonard-Montréal-Vaudreuil

Renseignements complets dans les horaires en vigueur ou des agents.

CANADIEN NATIONAL

Feuilleton du "Canada"

SON COEUR LA GUIDAIT...

par H.-J. MACOG

No 12 17 décembre 1941 (suite)

Et, coupant la parole au valet, elle grommela à demi-voix, pour sa cousine:

—Encore quelque médium! Il ne nous manquait plus que cette folie! Ce détraqué de Bonsergent va achever Eloi. Je te demande un peu à quoi cela rime: Eloi spiritiste! Sa sculpture ne lui suffit donc pas?

La diatribe devait durer; Jeannine l'interrompit d'un geste discret et demanda d'une voix altérée:

—De quel genre de personne s'agit-il Arnold? Qu'est-ce donc qui vous a effrayé?

—Bon! de quoi vas-tu t'inquiéter? coupe Mme Marcus. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'Eloi ait les relations de tout le monde, ni à ce qu'il fasse quoi que ce soit de raisonnable. Aucune excentricité ne saurait m'étonner de sa part; il est complètement toqué depuis qu'il fréquente ce Bonsergent.

—Peut-être en effet cette société ne lui vaut-elle rien, voulait dire Jeannine. C'est une figure bien étrange que ce M. Bonsergent.

—Un pantin! appréciait dédaigneusement Alice Marcus. Nous n'en sommes plus à les compter; Eloi vit depuis quelque temps en singulière compagnie. Il serait temps d'y mettre le holà!

Comme si son geste eût dû réaliser l'intervention qu'elle évoquait, la jeune femme, pressant un bouton électrique, déclina un bruyant carillon, dont les ondes s'enfuirent à travers l'appartement.

—La séance a assez duré, conclut-elle. Je vais lui demander s'il se moque du monde. Passe encore pour le jour; qu'il reçoive qui bon lui semble. Mais, la nuit est faite pour former et les voisins finiront par jaser. Arnold, allez dire à monsieur que je le prie de venir un instant.

La face du valet de chambre se décomposa; ses mains esquissèrent un geste de détresse. Peut-être

s'épouventait-il de devoir affronter de nouveau la mauvaise humeur de son maître; ou peut-être avait-il quelque autre sujet d'effroi. Fixé sur lui, le regard de Jeannine l'interrogeait anxieusement.

Elle seule présentait quelque chose d'anormal. Mais, ce qu'on entend généralement par ce mot ne dépassait certaines limites, en dehors desquelles notre imagination ne s'aventure guère.

Pourquoi ce matin-là, plus qu'un autre matin, ce qui n'est point perceptible aux yeux et à l'esprit humains se serait-il soudainement révélé?

Mais, elle allait voir; car, c'est par les yeux que l'étrange nous atteint d'abord. On frissonne avant de s'inquiéter et l'on ne comprend qu'après avoir tremblé.

La portière se souleva; une forme pâle, amincie et comme effacée, une forme qui semblait avoir perdu sa consistance et être devenue presque diaphane, bref une forme qui n'était plus un homme, mais l'ombre d'un homme, apparut à l'entrée de la pièce.

Eloi Marcus faisait son apparition.

CHAPITRE II

Le coeur clairvoyant

Pour ceux des témoins du début de cette aventure qui, l'ayant suivie jusqu'à son dénouement, purent par la suite en évoquer les péripéties et revenir sur certains jugements, prématurément portés, il demeura certain qu'ils avaient dû, ce jour-là, contempler Eloi Marcus avec des yeux

mal adaptés à une atmosphère que l'étrange obscurcissait déjà. Mais ils demeurèrent unanimes à déclarer que l'apparence du sculpteur avait subi une extraordinaire transformation et que des regards, non prévenus du mystère qu'il dégageait, s'inquiétaient de le lui-même.

C'était, à l'état normal, un cérébral et un nerveux, qui n'empruntait à la matière qu'un minimum indispensable. De taille moyenne, il paraissait grand du fait de sa minceur; ses cheveux noirs ne cachaient qu'en partie un front intelligent et ses yeux marqués tenaient une grande place dans son visage maigre; il portait moustache et barbe.

L'ardeur qu'il mettait à suivre sa pensée et le combat qu'il paraissait livrer aux mots rebelles donnaient à son débit et à ses gestes un je ne sais quoi de saccadé, qui suggérait aux personnes pondérées une assez piètre opinion de son équilibre mental; on le jugeait excessif et changeant, parce qu'après des crises de loquacité fiévreuse, durant lesquelles il soutenait avec trop de feu des opinions passionnées, il plongeait brusquement dans une immobilité silencieuse, qui cachait une méditation non moins ardente que ses discours. Mais, comme nul n'en pouvait suivre les développements et qu'il restait alors tellement replié sur lui-même que toute vie semblait avoir déserté son corps, on le supposait seulement capable de flambées qui l'épuisaient et on assurait qu'il ne vivait que par saccades.

—Ou il dort, ou il trépigait! disait

de lui Mme Eloi Marcus, avec cette perpétuelle nuance de blâme dont elle usait et abusait.

—S'il n'était pas un colosse, le jeune sculpteur n'en donnait pas moins l'impression d'un gentil garçon, doux et fin, spirituel, voire bouite en train à l'occasion, et normalement constitué. Sa sensibilité d'artiste rendait excusable ce que son humeur pouvait présenter de fantasque; et si on l'accusait parfois de vivre un peu dans la lune, il n'entrait dans l'esprit de personne de prétendre par là qu'il pouvait avoir commerce extra-humain ou fantastique.

Pourquoi, si tôt qu'il entra dans la salle à manger, Jeannine et Mme Eloi Marcus eurent-elles l'impression de contempler une sorte de spectre? Eloi leur parut rapetissé et diminué qu'il affaissa et vouté par une nuit de veille, qui avait blémi sa face et tiré ses traits. N'y a-t-il pas des instants où nous prenons tout à coup dix ans de plus?

La pâleur qu'il gardait sur son visage semblait rapportée du séjour des ombres et, dans ses yeux, il y avait le papillotement du regard qui, après un séjour dans les ténèbres, revient à la lumière et s'en trouve ébloui.

Et ce fut alors que, tout à coup interdites, Alice et Jeannine eurent en le fixant le vague pressentiment que quelque événement inattendu venait de jeter cette créature humaine hors du cercle, qui enclôt ordinairement notre existence.

Ce pressentiment ne fit qu'effleu-

rer les jeunes femmes; il fut une impression qu'elles ne s'expliquèrent pas et qu'elles s'abstinrent de formuler. Leurs yeux s'inquièrent, s'effrayèrent presque; mais les questions machinales qui s'échappèrent de leurs bouches parurent ne supposer à l'étranger aspect du sculpteur qu'une cause banale.

—Qu'as-tu? s'exclama Mme Eloi Marcus.

—Etes-vous souffrant? balbutia Jeannine avec une tendre sollicitude. Comment la traduire autrement? Quelle autre supposition faire? Il est logique de toujours envisager, aux transformations de notre aspect, une origine matérielle; les ravages qui bouleversent une physiologie indiquent ordinairement une souffrance physique; et c'était bien physiquement que, ce matin-là, Eloi Marcus paraissait atteint.

Pourtant, il haussa les épaules, en secouant la tête d'un air d'extrême lassitude.

Une telle attitude, qui décourageait les questions, avait de quoi exaspérer la belle Mme Marcus. Elle détestait les airs mystérieux et voulait qu'on lui fit toujours des réponses claires et simples.

D'autre part, fidèle à son rôle de bon ange, Jeannine avait assez de patience et de douceur pour ne se point décourager du mutisme d'Eloi. Pourtant, ni l'une ni l'autre ne trouvaient le courage ou la force de renouveler la question. En face d'Eloi elles demeurèrent soudain muettes, leurs yeux rivés aux siens.

Les paroles d'Arnould leur revenaient à la mémoire, s'imposaient à leur réflexion et prenaient tout à coup leur véritable signification.

—Monsieur est tout drôle! avait dit le valet de chambre.

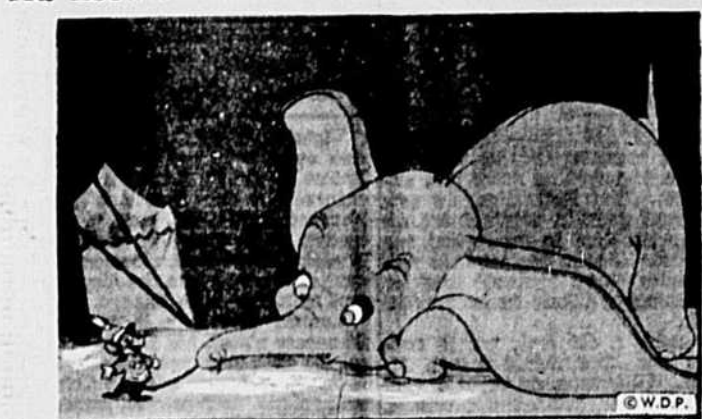
En remplaçant les mots par la pensée qui les avait dictés, Alice et Jeannine s'accordaient maintenant à reconnaître que l'aspect d'Eloi Marcus était réellement extraordinaire et qu'il avait dû subir une effroyable secousse physique ou morale.

Ce fut à cet instant qu'en le regardant la terreur irraisonnée s'éleva para des deux jeunes femmes; elles se sentirent frôlées par un mystère — mais par un mystère appartenant à cet au-delà étranger à nos sens, qui provoque parfois en nous le frisson et l'angoisse; c'est le souffle des choses invisibles, l'ombre de quelque chose d'immortel, la voix de l'air — des impressions que nous nous efforçons d'expliquer et que nous nous efforçons d'expliquer et que nous nous efforçons d'expliquer et que nous nous efforçons d'expliquer.

(à suivre)

Cinéma—Lettres—Radio—Théâtre

Au Loew's



L'éléphant Dumbo et son ami Timothy Mouse, vedettes du film "Dumbo" de Walt Disney, qui prend l'affiche dès demain au cinéma Loew's.

Au Palace

Le film "All that Money can buy", qui prendra l'affiche vendredi au cinéma Palace, est basé sur le roman de Stephen Vincent Benet, "The Devil and Daniel Webster". La distribution est particulièrement brillante puisqu'on y trouve les noms d'Edward Arnold, Walter Huston, Anne Shirley, James Craig, Jane Darwell, Simone Simon, Gene Lockhart et John Qualen.

L'action se passe en 1840, dans une petite ville du New-Hampshire. Les critiques ont été unanimes à déclarer que l'interprétation d'Edward Arnold, dans "All that Money can buy" demeurera mémorable dans les annales de l'art cinématographique.

Ce film donnera également l'occasion aux cinéphiles de revoir la grande artiste française Simone Simon.

A l'Impérial

A partir de vendredi prochain, et pour trois jours seulement, le principal film à l'affiche du cinéma Impérial sera "Dr Jekyll and Mr. Hyde", avec Spencer Tracy, avec Constance Bennett et Jeffrey Lynn, passera en second.

Spencer Tracy, Ingrid Bergman et Lana Turner, trois des acteurs favoris de Hollywood, tiennent les principaux rôles dans "Dr Jekyll and Mr. Hyde". C'est Victor Fleming qui a dirigé la prise de vues. C'est son premier film depuis "Gone With the Wind".

La distribution compte également Donald Crisp, Ian Hunter, C. Aubrey Smith et Barton MacLane.

Dans "Law of the Tropics", Jeffrey Lynn joue le rôle d'un jeune planteur qui apprend que sa fiancée vient d'épouser un autre jeune homme. Il essaie d'oublier son chagrin, mais c'est en vain. Jusqu'au moment où il rencontre Constance Bennett.

Pièce de Ghéon à Brébeuf

C'est cette semaine que les élèves du collège Jean-de-Brébeuf interpréteront la belle pièce d'Henri Ghéon: "Les aventures de Gilles" ou le "Saint malgré lui".

La première représentation aura lieu ce soir, à 8 h. 15, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Gédéon Sanche, curé de Notre-Dame-des-Neiges.

La seconde représentation, jouée vendredi 19 au soir, sera sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Conrad Chaumont.

Vos fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

Oeuvre de Berlioz à la salle Tudor

Hier soir, à la salle Tudor, le chœur de La Cantoria et quelques solistes ont donné une excellente exécution de la trilogie sacrée d'Hector Berlioz, "L'Enfance du Christ". Le concert était sous la direction de M. Victor Braut.

Nous avons déjà souligné ici l'excellent travail accompli par M. Braut et La Cantoria. Le concert d'hier est un autre magnifique exemple de l'oeuvre que poursuit M. Braut. Hector Berlioz a exercé une influence considérable sur l'évolution de la musique occidentale. On peut ne pas aimer son romantisme parfois exagéré, on ne nierait pas la grandeur de ce petit homme colérique qui a contribué, plus que tout compositeur de son temps, à façonner la mentalité musicale du 19e siècle.

Ne serait-ce que par son traité d'orchestration, Berlioz mérite de figurer en place d'honneur dans l'histoire de la musique.

Il a fait plus et la seule invention du poème symphonique est peut-être un événement aussi important, dans l'histoire de la musique, que l'apparition de la tonalité moderne.

Nous n'entendons toujours de Berlioz que les mêmes ouvrages: La Symphonie Fantastique et des extraits de la Damnation de Faust. Aussi le concert donné hier soir par La Cantoria a-t-il été d'une réelle importance pour tous les véritables amateurs de musique.

Le chœur et les solistes, Mme Gabrielle Parrot et MM. Albert Viau, Pierre Vidor, Arthur Messier, David Rochette, Walter Schmolka et Paul de Meulles ont été à la hauteur de la tâche.

Il est malheureux que le public n'ait pas mieux répondu à l'invitation de M. Braut. Combien de fois les musiciens devront-ils déplorer cette inertie? Ils se donnent un mal fou à préparer des oeuvres et se voient forcés de se contenter de salles à demi pleines.

Espérons qu'au prochain concert de La Cantoria, qui aura lieu le 14 février 1942, alors que M. Braut répètera la conférence intitulée "Le Chant du Monde" qu'il donnera récemment devant les membres de la Société d'Etude et de Conférences, le public se pressera plus nombreux pour entendre de la belle musique exécutée par un chœur et des solistes au métier de la plus belle qualité.

Au Princess



Une scène du film "The Hunchback of Notre Dame", qui prendra l'affiche vendredi au cinéma Princess. Charles Laughton interprète le rôle-titre.

L'hon. T.-D. Bouchard à CBF

Le discours que l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux Publics dans le cabinet Godbout, prononcera à midi, à l'hôtel Ritz-Carlton, lors du déjeuner hebdomadaire du Club Kiwanis Saint-Laurent, sera retransmis, ce soir, au poste CBF, entre 9 h. 30 et 10 h.

Au Loew's

Le dernier film de Walt Disney, "Dumbo", prend l'affiche dès demain au cinéma Loew's.

Ce film raconte les aventures de l'éléphant Dumbo que ses grandes oreilles ont rendu ridicules devant tous les représentants de sa race. Dumbo finit par se trouver un ami dans la personne de la souris Timothy Mouse. Dumbo est un personnage extrêmement gâté, qui n'ose jamais ouvrir la bouche. Timothy Mouse est, au contraire, doué d'une façon inépuisable.

Dans le film "Dumbo", on fera également connaissance avec de nouveaux personnages, inventés par Walt Disney et ses dessinateurs. Mentionnons surtout les cinq Corbeaux. C'est Cliff Edwards, l'excellent comique, qui prête sa voix au chef des corbeaux. Cliff Edwards avait déjà prêté sa voix à Jimmy Crickey, dans "Punchinello".

Au Princess

La direction du cinéma Princess a décidé d'offrir à ses habitués, pendant la semaine qui précède Noël, une reprise d'un des plus grands chefs-d'oeuvre du cinéma. Il s'agit du film "The Hunchback of Notre-Dame". Les principaux rôles de ce film sont tenus par Charles Laughton, sir Cedric Hardwicke, Thomas Mitchell et Maureen O'Hara.

Le film "King Kong", avec Fay Wray, Robert Armstrong et Bruce Cabot, sera offert comme seconde reprise.

Le film "The Hunchback of Notre-Dame" est basé sur le célèbre roman de Victor Hugo, "Notre-Dame de Paris". Charles Laughton y joue le rôle du bossu Quasimodo. C'est une des interprétations les plus remarquables de ce grand acteur.

L'action se passe sous le règne de Louis XI, et l'on n'a rien négligé pour reconstituer le décor dans toute sa vérité historique.

Il y aura séance du conseil lundi prochain

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, vient d'annoncer que le conseil municipal se réunira, lundi prochain, pour disposer de la question de voter des pensions à une vingtaine d'employés de la Ville mis à leur retraite, question qu'il n'avait pas pu trancher à une séance précédente. Il y aura probablement aussi au feuillet de cette séance une douzaine de rapports du comité exécutif.

L'horaire des spectacles

CAPITOL
"Ladies in Retirement"
10 h. 24, 1 h. 50, 4 h. 10, 7 h. 00, 9 h. 55.
"The Stork Pays Off"
11 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 40, 8 h. 30.

PRINCESS
"Hindlars of Dakota"
11 h. 25, 2 h. 15, 4 h. 55, 7 h. 30, 9 h. 10.
"Cracked Nuts"
10 h. 25, 1 h. 00, 3 h. 40, 6 h. 15, 8 h. 55.

PALACE
"It Started With Eve"
11 h. 25, 2 h. 00, 4 h. 40, 7 h. 20, 9 h. 00.

CINEMA DE PARIS
"La Mort du Cygne"
12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 10, 7 h. 35, 9 h. 00.

ST-DENIS
"Les Musiciens du Ciel"
11 h. 25, 1 h. 45, 4 h. 22, 6 h. 02.
"La Marmaine de Charley"
1 h. 44, 3 h. 15, 5 h. 46.

LOEW'S
"Two Faced Woman"
11 h. 25, 2 h. 00, 4 h. 55, 7 h. 10, 9 h. 50.

Au Capitol

Le film "Rise and Shine", qui prendra l'affiche vendredi au cinéma Capitol, a comme vedettes Jack Oakie et George Murphy. La distribution compte aussi Linda Darnell, Walter Brennan et Milton Berle.

"Rise and Shine" se passe dans une université. Le scénario est de Mark Hellinger. C'est une comédie qui commente finement la condescendance de toute une université envers un joueur de rugby que l'on veut absolument maintenir en excellente humeur.

Le second film à l'affiche sera "Moon Over Her Shoulder", avec Lynn Bari et John Sutton. Lynn Bari joue le rôle d'une jeune fille qui en a assez de ses amis qui veulent croire à tout prix qu'elle a décidé de se suicider, ce qui est en fait une simple coquetterie. Elle rencontre un jeune homme qui l'amène sur un yacht et lui enseigne une vie nouvelle.

Initiation musicale à CBF

Deux émissions aux postes du secteur français de Radio-Canada, le vendredi après-midi, sont consacrées aux oeuvres d'éducation musicale, la première, de 3 h. à 4 h., par relais de New-York, avec Walter Damrosch, et la seconde, de 4 h. 39 à 5 h., avec Claude Champagne, chargé de cours à Radio-College. La première étant un relais des studios de la National Broadcasting Company, est transmise en anglais.

L'émission que dirigera Walter Damrosch, le vendredi 19, à 3 h., consistera en une étude sur le rôle de la flûte et de la clarinette dans la famille orchestrale. On remarquera que les oeuvres de Bach, Mozart, de Bizet, de Massenet et de Mendelssohn.

A son cours le vendredi 19, à 4 h. 30, Claude Champagne parlera de "contrepoint, histoire et analyse".

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

- 1—Qui mérite d'être glorifié.
- 2—Extrémité d'une veine métallifère. — Attaché avec un lien.
- 3—Reine ou princesse hindoue. — Monnaie orientale.
- 4—Mouvement monolithique. — Fille de Necker.
- 5—Couver d'éméril.
- 6—Lettre russe. — Rivière de l'Asie centrale. — Petit-fils d'Hélien.
- 7—Vous soutenez et avancez sur l'eau.
- 8—Au moyen-âge, cavalier allemand servant en France. — Tressa une natte.
- 9—Chef-lieu de canton (Seine-Inférieure). — Prends ta course.
- 10—Prince troyen. — Otal l'écale de.
- 11—Celui qui restitue quelque chose.

VERTICALEMENT

- 1—Gargouille. — Synonyme de "Tierce".
- 2—Attachées avec un lien. — Commune des Pyrénées Orientales.
- 3—Enrichies d'ornements.
- 4—Accorde avec du plâtre. — Action d'arrêter.
- 5—Se conjugaison. — Elevée, construite.
- 6—Métal d'un gris bleuâtre. — Espace de terre entourée d'eau. — Une manche au tennis.
- 7—Bardes écossais légendaires du 11e siècle. — Symbole chimique du cuivre.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
1 TAPER GLOBE
2 ATONE RECEL
3 BOUCANER NI
4 LUCE ANEMIE
5 ERINOSE ERS
6 ESCALES
7 BAR ALESURE
8 LISERE TROU
9 AD BISAIEUL
10 SERAN AMERE
11 ERATA RAISE

8—Rasane molle et colorée. — Donnez des tapes à.
9—Qui a rapport aux deux parités.
10—Femelle du sanglier. — Nom allemand d'Ostrava.
11—Aire sur laquelle on trace le plan d'un bâtiment. — Emirat de l'Arabie.

Le Bridge-Contrat

Attaques
Le but principal des coups qui font des cartes d'entrées est de maintenir les lignes de communications entre partenaires; ces coups servent à conserver une ou plusieurs cartes d'une suite importante à la main du partenaire.

Les prix de la rayonne imprimée a été fixé

M. S.-G. Dixon communique une ordonnance aux manufacturiers intéressés

M. S. G. Dixon, administrateur de l'industrie de la rayonne, vient de communiquer aux manufacturiers de tissus imprimés de rayonne une ordonnance leur permettant d'augmenter comme suit leurs prix:

Dans le cas des tissus imprimés qui, la saison dernière, se vendaient jusqu'à 55 cents la verge, une augmentation de 10 p.c. est permise.

Dans le cas des tissus imprimés qui, la saison dernière, se vendaient plus de 55 cents la verge, une augmentation de 12 1/2 p.c. est permise.

Cette ordonnance s'applique aux tissus qui ne se vendaient pas au commerce de détail durant la période de base et qui sont entièrement différents de ceux qui se vendaient alors.

M. Dixon mentionne que les manufacturiers ne doivent pas augmenter leur prix actuel de vente. Dans le cas où il est de 10 p.c. ou de 12 1/2 p.c. de plus qu'en janvier 1941, il devra être abaissé conformément à l'ordonnance.

En ce qui a trait aux tissus imprimés qui n'étaient pas fabriqués dans le passé, l'ordonnance s'applique, mais l'administrateur fixera, si nécessaire, les prix après avoir pris connaissance du coût de revient.

LA CORRECTIONNELLE

Arthur Leclair, déserteur de l'armée canadienne, a été condamné hier à une peine de prison de deux mois, pour avoir, par le juge Amédée Monet, un complice, Jean Charrand, purger une peine équivalente.

Jean-Paul Miller, traduit devant le juge Jules Desmarais, sous l'accusation d'avoir volé des marchandises dans une usine du boulevard Saint-Laurent, a fait de aveux. Sentence le 23 décembre.

Lionel Hébert, 2031, avenue Union qui s'avouait coupable, samedi, de fausses représentations, devant le juge C.-E. Guérin, revenait hier devant le juge Jules Desmarais pour s'avouer coupable sur huit autres chefs. Hébert "vendait" des emplois dans les usines de guerre, à de braves naïfs, et se faisait donner quelques piastres en "garantie". Le prononcé des sentences a été fixé au 23.

Ernest Clarke, 4777 ouest, rue Saint-Jacques, était bien obligé d'avouer son vol, hier, devant le juge Jules Desmarais. Le prévenu était à cambrioler l'école Herbert Symonds, rue Old Orchard, à Notre-Dame-de-Grâce, lorsqu'il toucha à un fil de sonnette d'alarme pour les voleurs. Les agents Dubuc et Bernard accoururent et le prirent sur le fait. Le tribunal prononcera la sentence le 23.

naïre et en affranchissant différentes hautes cartes pour rentrées.

Les attaques des adversaires exécutées dans le but de détruire des cartes d'entrées ont deux buts principaux:

- 1.—De couper les lignes de communications des adversaires en épuisant à une main les cartes d'une suite importante par lesquelles le partenaire pouvait donner la main.
- 2.—De nuire à l'affranchissement des suites et aux rentrées; si des cartes d'entrées sont quand même affranchies, d'en forcer le jeu immédiatement avant qu'elles servent à un meilleur usage.

La première méthode s'applique dans les situations défensives quant à la distribution; la deuxième défensive est employée contre les hautes cartes ou levées d'honneurs.

Le premier de ces coups est très simple, mais son importance la place au premier rang; il s'agit de la tenue d'une carte qui pourrait gagner immédiatement une levée. Ce coup est un essai d'épuiser une main de cartes d'une suite attaquée en refusant de gagner la première ou les autres levées suivantes. Le but est d'empêcher un adversaire de continuer cette suite tout en le forçant de perdre un temps précieux en cherchant à retourner à la main du partenaire par les suites d'à côté. L'exemple suivant est une application de ce coup employé par le déclarant dans un contrat à sans-atout.

1062
A 95
75
A 75 13
R 93
1082
R 95 4
65

N
O
E

A 554
V 743
1092
A 63
A 1082

L'entame d'Ouest contre un contrat de manche à sans-atout est le Roi de carreau et Sud refuse lui permet de gagner la première levée. La Dame de carreau suit et encore une fois Sud concède la levée. Ouest continue sa suite à carreau, mais à ce point le déclarant n'a plus de choix, il doit gagner avec l'As, mais le Roi désiré a été atteint. Est n'a plus de carreaux et s'il gagne une levée, les carreaux attachés à la main d'Ouest ne pourront servir. A partir de ce moment, Sud n'a qu'à empêcher Ouest de gagner le contrôle de la main. Ainsi, lorsqu'Est gagne l'impasse avec le Roi de trèfle, il retourne pique; Sud joue l'As et encaisse toutes les levées nécessaires pour accomplir son contrat.

TA-RAIS-DU

Timmins, Ont., 16. (P.C.) — On a cessé de rechercher William Rice, de cette ville, patrouilleur de la Northern Ontario Power, manquant à l'appel depuis le 3 décembre. On est convaincu qu'il s'est noyé dans le lac Kénogami, à 35 milles au sud d'ici.

C'est le frère du disparu, M. Foster Rice, de Kirkland Lake, qui dirigeait les recherches.

Mc Nish's DOCTORS' SPECIAL IMPORTED SCOTCH Whisky

DISTILLÉ ET MÉLANGÉ EN ECOSSE
26 oz. \$3.15 40 oz. \$4.75

UNE INVITATION

Quand vous faites une sortie, pourquoi ne pas encourager le seul café chic appartenant à des Canadiens français à Montréal — Au programme, des spectacles venant directement de New-York.

John ST-JEAN, président.

\$1.50 — Diner, Spectacle, Danse — \$1.50

Souper de la VEILLE DE NOËL

SERVI APRES LA MESSE DE MINUIT

Il y aura une représentation complète et danse jusqu'à la fermeture

Célébration de la VEILLE DU JOUR de L'AN

PAS DE FRAIS DE COUVERT — PAS DE BILLETS EN VENTE

Addition minimum: \$5 par personne

MANGEZ ET BUVEZ POUR CE MONTANT

Téléphones au

Commis des réservations — MA. 4114

Pour renseignements supplémentaires

CHEZ MAURICE

l'horaire d'aujourd'hui à la radio

CBF

7.29—Ouverture
7.30—NOUVELLES
7.45—Intermède
8.00—NOUVELLES
8.15—Elevation mat.
8.30—Pot-pourri musical
8.45—NOUVELLES
9.00—Madame est servie
9.15—Quinze min. avec.
9.30—Chansons que...
9.45—NOUVELLES
10.00—Vie de famille
10.15—Coursier-confiance
10.30—Le vieux maître
10.45—Moulin de la chanc.
11.00—Programme mus.
11.15—Intermède
11.30—Jouets troub.
11.45—Jeunesse de la chanc.
12.00—Jeunesse de la chanc.
12.15—NOUVELLES
12.30—Quelles nouvelles?

CKAC

7.00—Réveil de la...
7.20—NOUVELLES
7.30—Quart d'heure
7.40—Pot-pourri musical
7.55—NOUVELLES
8.00—Volonté
8.15—Nouvelles sportives
8.30—Pour chasses le...
8.45—NOUVELLES
9.00—NOUVELLES
9.15—Mélodies à l'orgue
9.30—Musique men

CFCF

7.45—Studio
7.50—Orch. Kave
7.55—Morning Reporter
8.00—NOUVELLES
8.10—Musique
8.15—Church in the...
8.30—Orch. Roth
8.45—Men of Note
8.55—NOUVELLES
9.00—Your Fortune
9.15—Listen to Liberty
9.30—Texas Jim Robertson
9.45—H'makers review
10.00—Breakfast Club

CHLP

8.15—O Canada
8.25—NOUVELLES
8.35—CHLP à midi
8.40—Réveil-matin mus.
9.00—Chansons franc.
9.15—NOUVELLES
9.25—Les trois sapins

CKAC

10.05—Happy Jack, ch.
10.15—Hank Lawton
10.30—Mélodies
10.45—The Right to...
11.00—Opérette
11.15—Front line fam.
11.30—Récital d'orgue
11.45—Orchestre
12.00—NOUVELLES
12.15—John Harcourt
12.30—The Pastime Show
12.45—NOUVELLES
1.00—The Life and...
1.15—Programme mus.
1.30—La ferme
1.45—Signal-horale
2.00—Happy Gang
2.15—C.H.M. ce soir
2.30—The Superman
2.45—Programme mus.
2.55—Little Orphan
3.00—Mary Martin
3.15—Variétés mus.
3.30—NOUVELLES
3.45—The Pastime Show
3.55—Sineux de war
4.00—Against the Storm

CKAC

9.45—Musique tzigane
10.00—Variétés métr.
10.15—L'Heure récréative
10.30—Capitales mél.
10.45—Variétés métr.
11.00—Grandes Soeurs
11.15—Corrrier du cœur
11.30—Variétés
11.45—Radio-potins
12.00—L'Heure d'Ensemble
12.15—Studio
12.30—Mélodies chanc.
12.45—La parade de midi
1.00—NOUVELLES
1.15—Mélodies à l'orgue
1.30—Musique men

CKAC

11.00—Musical headlines
11.15—Good luck
11.25—Musique
11.30—Voies et mem.
11.45—Orch. Lopes
11.55—NOUVELLES
12.00—Noon melody time
12.15—Studio
12.30—Pres. Prescott
12.45—Lunchon. highlights
1.00—NOUVELLES
1.05—Friendly Music
1.10—Trio Wakeley
1.15—Ligue de sécr.
1.30—Master Singers
1.45—Panfare
2.00—Mutiny

CKAC

1.00—Chansonnets
9.45—Orch. Cugat
10.00—Due du Réve
10.15—Pour vous parler
10.30—Parade matinale
10.45—Veille de la...
11.00—Orch. Dale
11.15—Studio
11.30—Studio
11.45—Mus. militaire
12.00—L'Heure féminine

CKAC

4.30—Radio-College
4.40—L'heure du thé
5.15—Fémina
5.30—Les beaux disques
6.00—La Marmaille
6.15—C.H.M. ce soir
6.25—Nouvelles sportives
6.30—NOUVELLES
6.45—Harmonie
7.00—Position Velder
7.15—Un Homme et...
7.30—NOUVELLES
7.45—Radio-College
7.55—Sweet and low
8.00—Green, Guards
8.15—NOUVELLES
8.30—J'ai un cœur
8.45—Hon. T. D. Bouchard
9.00—Style Renaissance
9.15—J. H. va-en guerre
9.30—NOUVELLES
9.45—Nouvelles sportives
10.00—Poesmes épiques
10.15—Fin des émissions
10.30—Fin des émissions
10.45—Causette
10.55—Jeanne Desjardins
11.00—Sweet and low
11.15—Green, Guards
11.30—Commentaires
11.45—The Brewster Boy
11.55—Family Man
12.00—Mid-week Med.
12.15—Brothers in arms
12.30—NOUVELLES
12.45—Orchestre
12.55—Fin des émissions
1.00—Fin des émissions
1.15—Fin des émissions
1.30—Fin des émissions
1.45—Fin des émissions
1.55—Fin des émissions
2.00—Fin des émissions

CKAC

6.45—Madeline et Pierre
6.50—On allions-nous ?
7.00—Dramatisation
7.15—Moi, j'ai dit ça
7.30—Intermède
7.45—Nouvelles sportives
7.55—Pianologie
8.00—La pièce du jour
8.15—NOUVELLES
8.30—Images de guerre
8.45—Le Don Juan de...
8.55—Nouvelles et Harbald
9.00—L'Heure du thé
9.15—Pierre et Pierrette
9.30—La rue Principale
9.45—Madeline et Pierre
9.50—Vox Pop
10.00—Prix de guerre
10.15—Présent. Columbia
10.30—NOUVELLES
10.45—Nouvelles sportives
10.55—Pianologie
11.00—Concert hall
11.15—Musique de danse
11.30—Jazz
11.45—NOUVELLES
11.55—Orch. Dorsey
12.00—Orch. Monroe
12.15—NOUVELLES
12.30—Fin des émissions
12.45—Fin des émissions
1.00—Fin des émissions
1.15—Fin des émissions
1.30—Fin des émissions
1.45—Fin des émissions
1.55—Fin des émissions
2.00—Fin des émissions

CKAC

6.15—Nouvelles
6.25—What's Happening
6.35—Lucky Melodies
6.45—Easy Aces
7.00—Rhythm makers
7.05—Hollywood news
7.15—Musical
7.25—Better music
7.35—Interlude
7.45—Uncle Troy
7.55—Nouvelles sportives
8.00—Let us forget
8.15—Imperial leader
8.20—Musique
8.25—Stories behind
8.35—Popular Opinion
8.40—Studio
8.50—Chansons franc.
9.00—The dansant
9.15—NOUVELLES
9.30—Nouvelles
9.45—Méli-Mélo
9.55—NOUVELLES
10.00—Musique sur dem.
10.15—Radio-annuaire
10.30—L'heure familiale
10.45—Five Yeomen

CKAC

1.00—Chansonnets
9.45—Orch. Cugat
10.00—Due du Réve
10.15—Pour vous parler
10.30—Parade matinale
10.45—Veille de la...
11.00—Orch. Dale
11.15—Studio
11.30—Studio
11.45—Mus. militaire
12.00—L'Heure féminine

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Les commissaires qu'a choisi Me Honoré Parent

Rejet du bref de "quo warranto" visant à faire déqualifier un bureau de révision

Le bref de quo warranto pris par M. J. Arthur Lamarque dans le but de faire annuler la nomination de MM. Camille Tessier, c.r., W. J. Munn et J.-G. Caron, comme membres du bureau de révision de la Ville de Montréal, a été rejeté hier en Cour supérieure, par l'honorable juge E. M. McDougall. Ces nominations avaient été faites le 29 juillet 1941 par Me Honoré Parent, en sa qualité d'administrateur délégué de la Commission municipale de Québec. Le tribunal les déclare légales tout en refusant, par le même jugement, de reconnaître la validité des nominations faites par le conseil municipal le 3 septembre 1941. Celui-ci avait désigné MM. Camille Tessier, J.-E. Turcotte et J. Arthur Lamarque.

Le juge McDougall base sa décision sur l'article 39 de la loi de la Commission municipale de Québec, accordant à cette Commission ou à son délégué (Me Honoré Parent pour Montréal) le droit d'approuver ou de désapprouver les nominations d'employés ou d'officiers de toute municipalité soumise à sa juridiction.

Le tribunal ajoute que ces pouvoirs justifiaient dans les circonstances Me Parent de faire la nomination des membres du Bureau de révision, en dépit d'amendements récents à la charte de la Cité accordant plus de pouvoirs au conseil municipal et lui donnant le droit de faire ces nominations.

Puis l'honorable juge expose: "La résolution du 3 septembre 1941, qui nommait MM. Tessier, Turcotte et Lamarque membres du Bureau de révision, n'a pas été approuvée par la Commission municipale. Par conséquent, ces nominations sont inefficaces, et le conseil municipal lui-même le savait fort bien, puisque les nominations antérieures (celles de Me Parent) étaient toujours approuvées par l'autorité dont l'approbation était requise. En ces circonstances, la Cour n'a aucun doute que Me Parent avait le droit de nommer les membres du bureau de révision. Son acte était celui de la Commission municipale elle-même qu'il représentait. Par conséquent, l'acte du conseil, le 3 septembre 1941, était simplement une démarche de la onzième heure dans la vaine espérance d'obtenir une approbation de la Commission municipale aux nominations qu'il faisait".

On voit dans le jugement de la Cour supérieure que d'après la charte de la Ville de Montréal, le conseil doit, sur un rapport de l'exécutif, nommer, avant le 1er juillet 1941, les membres du bureau de révision pour remplacer ceux de l'ancien bureau. Le conseil doit même, s'il n'a pas de rapport de l'exécutif, nommer ces membres à la première séance après le 1er juillet 1941. Il n'y a donc pas eu de nominations de fait sur un rapport de l'exécutif avant le 1er juillet, et le comité exécutif n'a jamais transmis de rapport au conseil à ce sujet. C'est alors que Me Parent, en vertu de l'autorité qu'il possédait, nomma les membres du Bureau. Plus tard, lors de sa première séance après le 3 juillet, le conseil, constatant son oubli, tenta de remédier à la situation en nommant un bureau de révision de son choix.

Vouloir mettre vos économies en sécurité, c'est vouloir du même fait la sécurité du pays.

Cour Supérieure

Division de Pratique

le 16 décembre 1941

Président: l'honorable juge Surveylor

Les jugements suivants furent rendus:

A. Desnoyers et al. contre L.-O. Grob (J. et al.); jugement autorisant examen médical avant défense.

Dame veuve A. Lalonde contre L. Hébert et al.; jugement accordant motion pour détails, frais à suivre.

Avia-Blauc, Company Ltd contre Greenberg et al.; jugement autorisant examen de certaines machines.

J.-A. Vieu contre G. R. Bacon et Provident Assurance Company et al.; jugement ordonnant examen avant défense, avec dépens.

G. D. Kelly contre R. A. Kennedy; jugement accordant R. A. Kennedy; jugement accordant R. A. Kennedy.

L. Musker contre G.-E. Lapointe; jugement autorisant examen avant défense.

L. Musker contre G.-E. Lapointe; jugement autorisant examen médical avant défense.

G. A. Rhyne contre Sun Insurance Office Ltd; jugement autorisant examen avant défense.

H. Sworonec contre Glen Mathers Press Ltd et al.; jugement autorisant examen avant défense.

Dame M. M. Ingram contre M. Levitt; jugement autorisant examen avant défense.

G. C. Goodfellow contre International Trading Corporation et al.; jugement ordonnant examen avant défense.

I. Fyfe contre W. Shes; jugement autorisant à ester en justice.

W. Shapiro contre E. Hunsault; jugement autorisant examen avant défense.

P.-H. Lapointe contre G. C. Spiliotopoulos; jugement autorisant à amener en payant frais de motion.

M. T. Gauthier contre Dame J. Laporte et al.; jugement accordant motion pour détails, frais à suivre.

D.-G. Dumas contre Montreal Tramways Company; jugement autorisant examen avant défense.

D.-G. Dumas contre Montreal Tramways Company; jugement autorisant examen médical avant défense.

Dame F. Michaud contre Sorel Industries Limited; jugement autorisant à ester en justice.

B. Lépine contre N. Paquette; jugement autorisant à ester en justice.

N. Ouellette et al. contre Dame R. Martel; jugement autorisant procureur à se retirer.

Réal Angers, requérant contre C.-F. de Martigny et al.; jugement autorisant requérant à renoncer à la charge d'exécuteur testamentaire.

J.-H. Olivier contre R. Daumont; jugement accordant motion pour détails pour les frais seulement à suivre.

A. Sencal contre H. Marcoux; jugement déclarant faits et articles avérés.

D. C. Lindsay contre Joseph Sirois; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Dame C. de Taranto contre J.-B. Naud; jugement accordant motion pour contrainte pour le frais seulement.

L. Gauthier contre Aimé Gendron; jugement autorisant examen avant défense.

A. Desautel contre O. Lefrançois; jugement autorisant examen avant défense.

Colonial Store and Fixture Co. Ltd contre Bert Pashin et al.; jugement autorisant examen avant défense.

G. Demis contre G. Desnoel et al.; jugement autorisant examen avant défense.

A. Hemmaway contre J.-S. Vallée (lité); jugement accordant motion pour détails, frais à suivre.

W.-J. David contre Montreal Tramways Company; jugement autorisant examen avant défense.

Arthur St-Germain contre R. St-Germain et al.; jugement homologuant cahier de charges.

G.-E. C. Pélouquin contre H.-A. Guvini; jugement autorisant examen avant défense.

Ovide Desjardis, requérant; jugement permettant appel.

AVIS

L'honorable juge Fabre-Surveylor rendra jugement le mercredi, 17 décembre 1941, à dix heures et demi du matin, en la chambre 11, Palais de Justice, dans les causes suivantes:

Grandmaison v. Massey-Harris Company, Limited.

Christians v. Fennia Imports Registered.

CODE DU TRAVAIL ET SALONS DE BEAUTE

Les coiffeuses qui oublient d'observer la loi de la convention collective de travail sont étroitement surveillées par le comité conjoint de la coiffure. Hier encore, devant le juge Jules Desmarais, trois salons de beauté avaient à répondre à diverses accusations. Le premier accusé, appelé, Harry Knopp, du "Mount Royal Hotel Beauty Shop", accusé d'avoir négligé de transmettre au comité sa cotisation mensuelle, s'avoua coupable. Le tribunal lui imposa une amende de \$1 et le paiement des frais. Mlle Thérèse Moineau, du salon Moineau Enregistré, 1596 est, rue Mont-Royal, accusée d'avoir gardé une apprentie sans avoir le nombre requis de coiffeuses d'expérience et Mlle Annette Côté, du salon Vicki, 1831 est, rue Mont-Royal, accusée d'avoir gardé une apprentie alors qu'elle travaillait seule, ont protesté de leur innocence. Les procès ont été fixés au 30 décembre. Me Lucien Bourbonnais représentait la poursuite.

Avis Légaux

AVIS que Marie Louise McCarthy Smyth, Mount Royal, Qué., s'adressera au parlement du Canada à la session prochaine afin d'obtenir un bill de divorce d'avec John Patrick Augustus Smyth, Mount Royal, exécutif d'affaires, à cause d'adultère. Ottawa, 9 juillet, 1941. W. G. PUGSLEY, C.R.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné que Anastasia Tkaczuk Wojtkowicz, de Montréal, Québec s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine Session, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec Michael Wojtkowicz, de Montréal, ouvrier, pour cause d'adultère.

Montréal, Québec, le 27 août, 1941.

SLAPACK & CHARLAP, Procureurs de la requérante.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de DAME MARIE LAURE SEGUN RACETTE, faillite affaires seule sous le nom de LALONDE RACETTE ENIG, Marchand, Pointe Fortune, Qué.

Cédante autorisée.

Avis aux créanciers de la Première assemblée à la suite d'une cession autorisée

AVIS est par les présentes donné que DAME MARIE LAURE SEGUN RACETTE, de Pointe Fortune, Qué., a fait cession le 16ème jour de décembre 1941, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22ème jour de décembre 1941, à dix (10) heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, chambre 21, ancien Palais de Justice, Montréal.

Pour vous donner droit de vote, il faut que votre preuve de créance et votre proposition soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndicat nommé, si vous voulez figurer à titre de créancier, il vous faudra produire votre réclamation entre mes mains; autrement il distribuera l'actif sans égard à votre réclamation.

Daté à Montréal, ce 16 décembre 1941.

GEORGES DUCLOS, Gardien.

16 est, rue St-Jacques, Montréal.

Réclamation de \$15,851

Mme J.-Anselme Labrecque poursuit la Ville pour un accident du trottoir

L'hon. juge Joseph Archambault délibère depuis hier dans l'affaire de Mme J.-Anselme Labrecque, qui réclame des dommages au montant de \$15,851 de la Ville de Montréal à la suite d'un accident de trottoir qui aurait indirectement causé la mort de son mari, le 28 février 1940.

La demanderesse, représentée par Me Francis Fautoux, C.R., prétend qu'à la date mentionnée, son mari marchait sur le trottoir de la rue St-André, près de la rue Sherbrooke. Il glissa sur le trottoir recouvert de glace vive et eut le bras droit fracturé. La victime mourut le 2 mars, d'une embolie qui aurait été causée par cette fracture.

La Ville de Montréal, représentée par Me Albert Berthiaume, C.R., soutient que le trottoir était en bon état et que, si des trous avaient été creusés sur le trottoir, dans la neige, ces saillies en profondeur avaient été faites par les enfants du quartier au cours de leurs jeux, et que la défenderesse n'a aucun contrôle sur ces enfants et leur conduite. De plus la défenderesse affirme que l'accident n'a rien eu à faire avec la mort du mari de la demanderesse.

PROPRETE DU TROTTOIR

D. R. Diner, 72 est, rue Roy, marchand de volailles, a été condamné hier à une amende de \$15 et aux frais ou, à défaut, à une peine de prison de 30 jours, par le recorder G. H. Semple, pour avoir laissé déborder sur le trottoir ses poubelles remplies de fumier de poule. Ces poubelles n'étaient pas, non plus, placées à une distance de six pouces les unes des autres comme le veut un règlement municipal.

VOL DE VETEMENTS

Georges Paradis, sans domicile connu, sera condamné le 23 décembre, devant le juge Jules Desmarais, à avoir volé des chemises, un complet, un paletot et des chaussettes dans la chambre de M. Arthur Bergeron, 3480, rue de l'Hôtel de Ville.

L'ACQUITTEMENT DE ROLAND TREPANIER

Roland Trépanier, 8248, rue Saint-André, a été honorablement acquitté, hier, par le juge F.-T. Enright, d'une accusation de vol de \$2,751.93, propriété de la maison Laporte, Hudon, Hébert Limitée, rue Saint-Paul. Il y a quelques semaines, le jeune Trépanier était accusé d'avoir, pendant les trois années qu'il travailla à cette maison comme caissier, volé la somme en question. L'enquête judiciaire devait s'instruire hier, mais, avant l'audition des témoins, Mes Lucien Béliveau, C.R., avocat du ministère public, et J.-A. Cadotte, C.R., occupant pour la poursuite privée, déclarèrent qu'ils ne pouvaient offrir de preuve contre Trépanier. Le tribunal s'empressa de le libérer.

LES SALLES DE BILLARD FERMENT A MINUIT

En condamnant Georges Evengeline, 2721, rue Masson, une amende de \$25 et aux frais ou, à défaut, à un mois de prison, pour avoir négligé de fermer sa salle de billard à minuit le recorder G. H. Semple, déclarait hier:

— Certains de ces endroits sont plus néfastes que les lupanars en ce qui regarde la morale.

RENARDS SANS "PROVISIONS"

Rose Turcotte, dite Dame Emile Massicotte, 6727, rue Bordeaux, passait hier devant le juge Jules Desmarais, sous l'accusation d'avoir obtenu de la maison Boutet et Galt, deux renards argentés évalués à \$156 au moyen d'un chèque sans provisions. La prévenue a protesté de son innocence et le tribunal a fixé l'enquête judiciaire au 23 décembre.

Enfants de moins de 16 ans dans les cinémas

Le département du procureur général de la Province continue sa campagne contre les propriétaires de cinémas, de salles ou de théâtres qui admettent des enfants âgés de moins de 16 ans. Hier, devant le juge Jules Desmarais les inculpés suivants protestèrent de leur innocence et leurs procès étaient fixés au 23 au 30 décembre: M. R. Beauparlant, gérant de la salle Notre-Dame-de-la-Visitation, 184 est, boulevard Gouin (deux plaintes); l'inculpé est défendu par Me Claude Demers, de l'étude David, Perrier & Brossard; Gérard Bourbonnais, cinéma Park, 726 avenue Church, Verdun (deux plaintes); David Berzani, 6519, boulevard Saint-Laurent. Me Lucien Béliveau, C.R., représentait le ministère public.

\$30 qui se muent en \$525 avant une envoyée à New-York

Déclaration du prévenu Reichbach contrôlée par la gendarmerie royale

Le juge Amédée Monet rendra jugement le 8 janvier 1942, dans l'affaire de Samuel Reichbach, 62 ans, promoteur et courtier, accusé d'avoir tenté d'exporter aux Etats-Unis, le 1er août dernier, et de façon frauduleuse, une somme de \$255 en monnaie canadienne et \$273.50 en argent remis du bureau de contrôle du change étranger. Le prévenu est de plus accusé d'avoir tenté d'induire en erreur un officier de la gendarmerie royale canadienne.

Reichbach fut appréhendé à l'aéroport de Saint-Hubert quelques instants avant son départ pour New York par la voie des airs, avec sa fille June, naturalisée aux Etats-Unis et vivant à New York. Les agents Léon Morel et Dessant opérèrent l'arrestation du suspect. Le procès a duré toute la journée. Vers la fin de son réquisitoire, l'honorable F.-Philippe Brais, ministre d'Etat dans le cabinet Godbout et avocat du ministère de la Justice déclara au tribunal que le prévenu avait avoué aux agents de Sa Majesté que l'argent appartenait à sa fille, cela après son arrestation et comme l'agent Dessant trouvait plusieurs billets de banque américains roulés en cigarette dans une poche de son veston. Ici Me Brais souligne:

— Je ne crois pas la version de la fille de l'inculpé. Celui-ci s'est départi de l'argent lorsqu'il a été fouillé. La défense est basée sur des anomalies et, bien entendu, la poursuite n'a pas à y voir.

Me Samuel Rukenko, avocat de la défense avec Me René Chénervet, déclara aussitôt:

— Tant que l'avion n'est pas parti, un voyageur a le privilège de laisser son argent aux officiers. Je crois bien avoir le droit de mentionner l'argent que j'ai sur ma personne, mais rien ne me force à dire le montant d'argent que je garde sur moi pour un compagnon ou une compagne de voyage.

— Je n'attendrais pas d'être fouillé, dit Me Brais, toujours calme.

Avant d'entrer dans les détails du procès, disons que quelques avocats présents ont examiné avec émotion un document autorisant le bureau de contrôle du change étranger à poursuivre "par voie indirecte" le prévenu Reichbach. Elle est datée du 25 août 1941 et signée ERNEST LAPOINTE, procureur général du Canada. La plainte a été portée en vertu de la section 42 (1) des règlements du bureau de contrôle du change étranger.

L'un des premiers témoins entendus, l'agent Léon Morel, a déclaré au tribunal:

— Le prévenu Reichbach venait de sortir du bureau de M. Hector Fortier, officier des douanes, lorsque j'ai demandé à l'interroger, avec mon camarade l'agent Dessant. M. Fortier fit venir la fille du prévenu. Elle nous dit que son père était dans son automobile, au champ d'aviation, et qu'il attendait l'avion qui devait le conduire à New York. Nous avons fait revenir Reichbach et nous l'avons conduit dans un bureau privé. Je lui demandai aussitôt combien il avait d'argent américain sur lui. Il me répondit qu'il avait la bagatelle de \$30. N'étant pas satisfait de cette déclaration, je décidai de le fouiller, et je trouvai \$253 en argent canadien dans un gousset de son pantalon. Je le priai d'enlever son veston, et l'agent Dessant trouva, dans un petit sac du gousset de droite, la somme de \$272 en billets de banque américains. Dans une autre poche, il trouva quinze pièces de dix sous en monnaie américaine.

L'agent Dessant corrobore son compagnon, puis Me Brais lui demande:

— Cette enveloppe contenant l'argent devant le tribunal a-t-elle été scellée en votre présence?

— Oui.

— Où avez-vous trouvé l'argent américain?

— Dans une petite poche de son veston, bien roulé comme une cigarette.

— Avez-vous fouillé les bagages?

— Ceux de sa fille.

— Etait-elle là?

— Oui, mais on est venu l'avertir que l'avion partait, et elle sortit.

— Reichbach vous a-t-il offert des explications?

— Il a dit qu'il était trop tard pour aller à la banque au moment de son départ de Montréal et qu'en cas de vol, il préférait avoir l'argent sur lui.

— Qu'a-t-il dit de l'argent américain trouvé dans sa poche de veston?

— Il a dit qu'il appartenait à sa fille.

— Etait-elle là lorsque le prévenu a mentionné ce détail? demande le juge Monet.

— Non.

Un autre témoin, M. C.-R. Du-

chesne, assistant-comptable à la succursale de la Banque Royale, place d'Armes, déclara avoir remis au prévenu trente dollars en argent américain, à déclarer qu'il était en fonctions à l'aérodrome de Saint-Hubert et qu'il examinait une formule produite par l'inculpé partant pour les Etats-Unis avec sa fille. Le témoin jure que Reichbach lui déclara n'avoir que \$30 en argent américain et pas un sou en argent canadien.

Au moment de l'ajournement, Me Rukenko déclara avoir encore un mot à dire au tribunal; il déclara:

— Il y a quelques semaines, deux inculpés nommés Boileau et Moisan, trouvés en possession de plus de \$200 aux frontières et avec des débetures valant \$7,000, se sont avoués coupables, et le juge Maurice Tétrault les a condamnés chacun à une amende de \$250.

— Voulez-vous me conseiller quelle amende imposer à votre client? demande le juge Monet amusé.

— Pas le moins du monde; je voulais simplement souligner ce détail, répond Me Rukenko qui reprend vite son siège.

Recel d'une automobile

Roland Laliberté, 5622, 2e avenue de Rosemont, et Edouard Lachance, 5631, 1ère avenue de Rosemont, passaient hier devant le juge Jules Desmarais, sous l'accusation d'avoir recelé une automobile volée, appartenant à M. Ben Stein, 6 ouest, rue Bernard. Les inculpés ont protesté de leur innocence et l'enquête judiciaire a été fixée au 23 décembre.

Corby's RYE WHISKIES

EMBOUTILLÉ EN ENTREPÔT AU CANADA
Corby's Old-18 et 19 - 21 et 22 - 23 et 24 - 25 et 26
Bott. 12 et 18 - 19 et 20 - 21 et 22 - 23 et 24 - 25 et 26
CORBY DISTILLERS LIMITED G23P

LES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE SONT DES ETRENNES DONT VOS ENFANTS SERONT fiers MAINTENANT ET PLUS TARD

Cadeaux Utiles pour les Fêtes! Choisissez une Waterman

● Le cadeau de 1941 est modeste! Chaque Waterman—quel qu'en soit le prix—tend, par son style, à la beauté et, par sa fabrication, à se rendre utile d'un bout de l'année à l'autre. C'est le cadeau le plus acceptable que vous puissiez faire à ceux qui sont en services, aux amis personnels et aux personnes avec qui vous êtes en relations d'affaires. La Waterman assure perfection dans l'écriture—arrêt et démarrage instantanés—et point d'expansion de l'encre! Vaste choix de pointes de 14 carats convenant au genre d'écriture de chacun, plus forte capacité d'encre et parfait équilibre dans le maniement du porte-plume.

1.—Le style qui a cette année la préséance: la Plume Cent Ana Waterman—garantie pour un siècle—dans un magnifique écrin-cadeau—Vert Forêt, Bleu Marine, Rouge Bourgogne et Jais \$8.50. Crayon.....\$3.75.

2.—Waterman "513"—plume à prix moyen—à lignes fuyantes—en Gris, Brun et Jais. Plume.....\$5.00. Crayon.....\$3.50.

3.—Pour les dames, la célèbre Lady Patricia; en trois délicates couleurs: Brouillard, Coucher de Soleil et Dentelle Noire. Garnie de chrome. Plume.....\$5.00. Crayon.....\$3.00.

Ensembles Services pour la Marine, l'Armée, l'Aviation. \$5.00, \$9.00, \$12.25.

S'offrent en couleurs assorties à l'uniforme. Logement commodément dans le gousset de la tunique.

Écritoire No G1-421, en Carrare.....\$17.50.

Autres écritoires marquées à \$5.00, \$7.50, \$10.00, \$15.00 et jusqu'à \$160.00.

Le sensationnel Ensemble De Luxe Cent Ana—garanti pour un siècle—plus forte capacité d'encre, pointe plus grosse, barillet lisse, en Rouge Bourgogne ou Jais.....\$15.00. Plume seule.....\$10.00.

Ensemble plume et crayon Cent Ana Waterman, pour dames, offert en quatre superbes couleurs: Rouge Bourgogne, Vert Forêt, Bleu Marine et Jais.....\$12.25. Plume seule.....\$8.50.

Le No "515" est un Ensemble Waterman pratique pour dames et messieurs, d'un style élégant, avec la nouvelle agrafe entièrement d'après le patron qui a la préséance cette année: la Plume Cent Ana Waterman—Bleu Marine, Marron ou Jais. Ensemble.....\$8.00. Plume seule.....\$5.00.

Le plus bel ensemble à bas prix sur le marché—formé pour dames ou messieurs—Bleu, Gris et Jais. Ensemble De Luxe.....\$5.00. Garniture chrome.....\$4.25.

AVIS LEGAL

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No 1463.

AVIS est, par les présentes, donné que j'ai été nommé curateur à la succession vacante de ALBERT HOLT, en son vivant gentilhomme, des cités et district de Montréal, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable juge Alfred Forest, le 10 jour de décembre 1941.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession devront les produire dans les QUINZE (15) jours d'aujourd'hui entre les mains du sousigné, et toutes personnes entendues envers ladite succession devront acquitter leur dette dans les QUINZE (15) jours d'aujourd'hui entre les mains du sousigné.

Pour toutes informations, s'adresser à:

J.-A. ARCHAMBAULT, Curateur, 45, étage annexe, 85 est, rue St-Jacques, Montréal.

Montréal, le 15 décembre 1941.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Almé Geoffrion, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, L.L.
Paul-S. Major, L.L.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 8177 MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

Téléphone: HARBOUR 0123

BRAIS & CAMPBELL

AVOCATS ET PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L. C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

152 est, rue Notre-Dame - LA. 9653
Suite 13

JACQUES PATENAUE

AVOCAT
Rue: Boir: 1808 Amherst - CH. 8088

Ce ne seraient pas les Fêtes sans une Waterman

ADRESSE



CAFÉ
Danse - Bierre - Vin
Cuisine renommée
SPECIALS tous les jours
DINER A LA DINDE
Repas de 11 h. à 1 h. à la ferme
• OUVERT LE DIMANCHE •
Buve professionnelle, avec J. Musical Quis
2 REPRESENTATIONS CHAQUE SOIR
2005 BLEURY, coin Ontario

Les Bruins mettent fin à la série de victoires des Canadiens

LES HABITANTS SONT BLANCHIS 4-0 A BOSTON

Red Hamill compte deux
buts et Bill Cowley a
trois assistances

Boston, 16. (P.C.) — Les Bruins de Boston ont rejoint Toronto en première place de la ligue Nationale en battant les Canadiens de Montréal 4-0 ce soir. C'est le premier blanchissage réussi par Frankie Brimsek depuis le début de la saison.

Cette défaite met fin à une série de trois victoires consécutives des Canadiens. "Red" Hamill et Bill Cowley, le champion compteur du circuit, ont mené l'attaque des Bruins. Hamill a compté deux buts et Cowley s'est servi trois assistances, prenant ainsi la première place chez les compteurs.

La joute dura moins de trois minutes lorsque Boston a pris les devants et les Bruins ont été à l'arrêt. Le score à 2-0 au milieu du premier période.

Les Bruins ont repris leur assaut au début de la deuxième période, mais Bibeault a arrêté tout ce qui lui a été lancé. Les Canadiens ont pu ramener l'engagement. Vers la fin de la période, Bibeault a réussi deux arrêts miraculeux aux dépens de Schmidt et Dumart, qui étaient arrivés seuls devant lui.

Les Bruins ont pratiqué un jeu défensif à la troisième période, se contentant de protéger leur avance, et les Canadiens n'ont pu mener. A un moment Schmidt s'est échappé et il a déjoué Bibeault, mais son lancer a frappé le poteau du filet. Une punition a été donnée aux Canadiens une occasion d'attaquer, mais ils n'ont pu rien faire contre la défense de Boston.

Cinq minutes avant la fin, les Canadiens ont oublié toute prudence, et c'est ainsi que Hamill et Schmidt ont pu compter, tour à tour, à moins d'une minute d'intervalle, déjouant Bibeault qui était laissé sans protection.

Bill Cowley s'est dévoué un pouce vers la fin de la deuxième période, mais le doigt a été remis en place et Bill a pu revenir au jeu à la troisième. Les Bruins étaient privés des services de Roy Conacher, qui est blessé à une jambe. Bunny Dame, qui a été blessé dimanche, a été remplacé chez les Canadiens par Murphy Chamberlain. Une foule de 5,500 amateurs a assisté à la joute.

BOSTON — Buts: Brimsek; défenses: Clapper et Hollett; centre: Schmidt; altes: Bauer et Dumart. Subs: Cowley, Wiseman, Hamill, Smith, Crawford, Jackson, Hiller, Cain.

CANADIENS — Buts: Bibeault; défenses: Rardon et Graboski; centre: Quilty; altes: Benoit et Blake. Subs: O'Connor, Hefferman, Morin, Portland, Goupille, Bouchard, Chamberlain, Sands, Gelfoff.

Arbitre: Norman Lampert; juges des lignes: Ag. Smith et Bill Cleary.

Première période
1-Boston, Hollett (Cowley) ... 2:35
2-Boston, Hamill
(Cowley, Wiseman) ... 10:59
Punition: R. Rardon.

Deuxième période
Pas de point.
Punition: Aucune.

Troisième période
3-Boston, Hamill
(Cowley, Wiseman) ... 15:18
4-Boston, Schmidt ... 16:11
Punition: Schmidt.

Elections chez les marchands de bois

M. W. Harding est élu
président de l'Association
des marchands de
bois de Montréal

Montréal, 15. — Hier a eu lieu, dans les bureaux du Board of Trade, l'élection des officiers de l'Association des Marchands de bois de Montréal, pour l'année 1942. En voici les résultats: président, M. J. W. Harding, de la Québec Hardwoods Ltd; vice-prés., M. S. DeLaHaye, de la North Québec Lumber Ltd; directeurs: MM. Arthur H. Campbell de la MacLaurin Lumber Co.; C. A. Govan, de la Cox, Long & Co. Ltd; J. E. Green, de la H. B. McMillan Export Ltd; Claude Villiers, de la Canadian General Lumber Co.

Faux solliciteurs

Les Frères Hospitaliers de Saint-Jean de Dieu tiennent à mettre le public en garde contre de faux solliciteurs des œuvres de Notre-Dame de la Merci. Seules les personnes suivantes sont autorisées à faire pareille sollicitation: mesdemoiselles P. Boyer, 137 rue Ste-Catherine ouest et A. La Rivière, 6116 d'Argon et M. W. C. Leduc ainsi que son fils, 5171, rue St-Denis.

MATCH-REVANCHE ENTRE LES AS ET LES PATS CE SOIR AU FORUM

Les Canadiens rencontrent les Royaux dans la deuxième
partie — Ramsay transféré à Ottawa — Haynes
utiliserait Harmon comme joueur de défense

Nous avons appris d'Ottawa, hier soir, que Les Ramsay, joueur de centre des Canadiens de la ligue Québec Senior, a été transféré à Ottawa par le Royal Canadian Air Force et jouera probablement pour le club du corps de l'Aviation dans la ligue senior de la Cité d'Ottawa. Ramsay, un étudiant en mécanique pour la R.A.F., a commencé la saison avec le club Glace Bay dans la ligue du Cap Breton avant de s'aligner avec les Canadiens, cette année.

La nouvelle du transfert de Ramsay semble donc signifier que le protégé porté par les Sénateurs contre les Canadiens sur l'éligibilité de Ramsay restera sans suite.

Shawinigan défait Valleyfield 7-6

Jacques Lavoie est le
gros canon des vainqueurs
avec trois buts

Valleyfield, 16. (P.C.) — Les Cataractes de Shawinigan ont conservé leur avance en tête de la ligue Montréal lorsqu'ils ont vaincu les Braves de Valleyfield par le score de 7-6 dans un match fort contesté ici ce soir.

Les Braves sont venus deux fois de l'arrière pour égaliser les chances au cours des deux premières périodes mais deux buts comptés dans les cinq dernières minutes de la partie ne leur a

pas suffi pour reprendre le terrain perdu.

Lavoie a tout particulièrement brillé pour Shawinigan avec trois buts tandis que Vallancourt a compté un but et obtenu quatre assistances. Bastien a compté deux fois et obtenu une assistance pour les Braves.

SHAWINIGAN FALLS — Buts: Boesette; défenses: Raymond, Hébert; centre: Vallancourt; altes: Bergeron, Hébert. Subs: M. Filion, Blake, McEvey, Gladu, Lafontaine, Gauthier, Lavoie.

VALLEYFIELD — Buts: Royal; défenses: Slater, Leonard; centre: Benyon; altes: Bastien, Paquet. Subs: Bougie, Boyer, Joannette, Desjardins, Lalonde, Hysted, Dufour et Armand.

Arbitres: Bennett, Gravel.

Première période
1-Shawinigan: Filion (Vallancourt) 2:09
2-Valleyfield: Boyer (Paquet, Bastien) 12:51
Aucune punition.

Deuxième période
3-Shawinigan: Lavoie (Vallancourt, Blake) 3:16
4-Valleyfield: Joannette (Armand) 4:21
5-Shawinigan: Lavoie (Raymond) 6:18
6-Shawinigan: Gladu (Lavoie, Vallancourt) 12:45
7-Valleyfield: Lalonde (Bastien, Armand) 16:25
Punition: Joannette, Slater, Vallancourt (2), Paquet, Gauthier.

Troisième période
8-Shawinigan: Vallancourt 3:50
9-Shawinigan: Lavoie (Gladu) 7:35
10-Valleyfield: astien (Boyer) 10:31
11-Shawinigan: Filion (Vallancourt, Blake) 15:25
12-Valleyfield: Joannette (Paquet, Bastien) 16:21
13-Valleyfield: Bastien 19:58
Punitions: Joannette, Gladu, Hébert, Filion.

Le Hockey de la Semaine

Nationales	S.	D.	L.	M.	M.	J.
American	2	2	—	—	—	—
Boston	—	3	—	—	—	—
Canadien	3	4	—	—	—	—
Chicago	—	—	—	—	—	—
Détroit	—	—	—	—	—	—
Rangers	1	—	—	—	—	—
Toronto	2	4	—	—	—	—
Américaines	2	2	—	—	—	—
Buffalo	—	3	—	—	—	—
Cleveland	—	2	—	—	—	—
Indianapolis	—	2	—	—	—	—
New-Haven	—	3	—	—	—	—
Philadelphie	—	0	—	—	—	—
Pittsburgh	—	4	—	—	—	—
Providence	—	4	—	—	—	—
Springfield	—	5	—	—	—	—
Washington	—	7	—	—	—	—

Une coalition en Ontario?

Toronto, 15. (P.C.) — On ne sait pas encore exactement ce qui arrivera à la Législature d'Ontario. Interrogé à ce propos, le premier ministre, M. Mitchell Hepburn, a dit qu'il ne savait pas encore si l'on prolongerait le mandat de la Législature où si l'on en viendrait à une coalition avec l'opposition conservatrice.

"Il n'y a pas eu d'arrangement, a dit le premier ministre, et la question n'a pas encore été débattue". On a demandé à M. Hepburn s'il

10e DEFAITE CONSECUTIVE DES AMERKS

Alex Shibicky fait gagner
les Rangers dans la
supplémentaire

New-York, 16. (P.A.) — Les Rangers de New-York ont infligé leur 10e défaite consécutive aux Américains de Brooklyn ici ce soir, venant de l'arrière pour triompher 3-2 grâce à un but de Alex Shibicky dans la période supplémentaire.

Cette défaite enfonce les Amersks encore plus profondément en dernière place de la N.H.L., et ils menacent maintenant le record de 15 revers consécutifs établi en 1927-28 par Philadelphie, qui ne fait partie de la ligue Nationale qu'une saison.

Pour les Rangers, la victoire est fort profitable, car elle leur permet de passer en troisième place, avec une avance d'un point sur les Black Hawks de Chicago, qui n'ont pas joué ce soir. Les Américains ont été à l'avant presque tout le temps dans les 60 minutes réglementaires, et ce n'est que quatre minutes avant la fin de la troisième période que le jeune Grant Warwick est venu prendre le retour du lancer de Mac Colville pour égaliser le score à 2-2.

Dans la supplémente, Shibicky a compté son point au cours d'une mêlée de jeu.

Le ralliement des Rangers a privé Pat Egan du rôle de héros pour les Américains. Pat avait aidé Ken Mosdell et Joe Krol à compter les deux buts de Brooklyn. A la première période, Alf Pike a compté le premier point des Rangers, aussi dans la première reprise.

Egan s'est attiré une punition de 10 minutes et une amende de \$25 à la supplémente lorsqu'il a protesté trop vivement contre une décision de l'arbitre King Clancy. Un combat de boxe a éclaté entre Warwick et Wilf Field à la troisième période et chacun a été puni pour cinq minutes. Warwick a aidé Pike à compter le premier but des Rangers.

RANGERS — Buts: Henry; défenses: Judd et Heller; centre: Phil Watson; altes: Hextall et Patrick. Subs: Coulter, Shibicky, Mac Colville, Neil Colville, Smith, Pratt, Burns, Tustin.

BROOKLYN — Buts: Rayner; défenses: Larson et Krol; Subs: Field, Branigan, Kelly, Hill, Armstrong, Benson, Boll, Thurler, Harry Watson.

Arbitre: King Clancy; juges des lignes: Johnny Wilken et Fred Stevenson.

Première période
1-Brooklyn, Mosdell (Egan) ... 2:11
2-New York, Pike (Smith, Warwick) ... 10:46
3-Brooklyn, Krol (Egan) ... 18:02
Punitions: Pratt, Benson, Boll.

Deuxième période
Aucun point.
Punition: Watson, Mosdell, Pratt, Anderson, M. Colville.

Les de Ramsay
La nouvelle du transfert de Ramsay à Ottawa laisse Paul Haynes fort perplexé. Dimanche dernier Jim McCaffrey affirmait que Ramsay n'était pas transféré dans l'Aviation. Moins de 24 heures plus tard, Ottawa annonçait le transfert du joueur de centre. C'est ce que l'on peut appeler du travail rapide.

Haynes a déclaré hier qu'il s'informait auprès des autorités de la R.A.F. afin de savoir si des joueurs peuvent être transférés dans le pays pour jouer au hockey.

Frankie la Q.H.A. Ramsay a par ailleurs droit de jouer pour les Canadiens.

Le comité de Sorel n'a envoyé de lettres qu'à l'extérieur. En ville, les dames ont vendu le Timbre de Noël de porte en porte. Recette de \$1,023. Et les livres ne sont pas fermes. Pour une première année, c'est magnifique.

A Roberval et au Lac Saint-Jean, avec plus de 5,000 réponses à recevoir au milieu de la semaine dernière, on n'était pas loin de l'objectif de 1940. La recette, en effet, atteignait \$1,024.91.

Le comité de l'Abitibi a mis à la poste 5,000 lettres. Une des premières souscriptions, au montant de \$25, est venue de S. E. Mgr Desmarais, évêque d'Amos. Le poste CKVD (Val d'Or) a commencé la diffusion de dix programmes (causeries, concerts, etc.). A Val d'Or également, dans le parc situé au centre de la ville, sur le piédestal du thermomètre de l'Emprunt de la Victoire, on a érigé une réplique de la Croix de Lorraine qui orne le Timbre de Noël. Monument de dix pieds de hauteur, illuminé pendant la nuit.

Au Témiscamingue, on a déjà enregistré de belles souscriptions, dont celle du Lion's Club (\$25). La ville de Rouyn a souscrit \$10; l'Association des Prospecteurs, \$10; le président de la campagne, le Dr Jean-L. Moreau, \$10.

Le même enthousiasme règne dans tous les comités. (Comm.)

ferait des élections complémentaires dans les six comités qui sont sans représentants, et il a répondu qu'il attendrait pour en décider.

Le même enthousiasme règne dans tous les comités. (Comm.)

ferait des élections complémentaires dans les six comités qui sont sans représentants, et il a répondu qu'il attendrait pour en décider.

LE HOCKEY

Hier soir
LIGUE NATIONALE
Boston 4, Canadiens 0.
Rangers 3, Américains 2.
LIGUE MONTREAL
Lachine 6, Montréal 1.
Shawinigan 7, Valleyfield 6.

Ce soir
LIGUE SENIOR
Québec vs Pat
Royal vs Canadiens
LIGUE MONTREAL
Montréal A Joliette
LIGUE AMERICAINE
Hershey A Pittsburgh
Buffalo A Washington

Les classements
LIGUE NATIONALE
Toronto 15 11 4 0 52 29 22
Boston 15 10 3 2 55 28 22
Rangers 15 9 4 0 55 45 18
Chicago 14 7 4 3 29 27 17
Détroit 14 5 8 1 30 43 11
Canadiens 10 4 11 1 35 57 9
Américains 17 13 1 1 39 47 7

LIGUE AMERICAINE
Section est
Springfield 20 9 8 3 59 55 21
Cleveland 19 12 4 3 64 51 26
Washington 21 7 11 3 57 71 17
Providence 20 11 3 7 61 71 15
Philadelphie 16 6 9 1 47 64 13

Section ouest
Indianapolis 22 12 8 2 64 51 26
Cleveland 19 12 4 3 64 51 26
Hershey 19 11 5 3 73 57 25
Buffalo 18 8 9 1 53 48 17
Pittsburgh 21 6 12 3 53 75 15

LIGUE SENIOR
J. G. P. N. P. C. P. S.
Cornwall 16 9 6 1 58 59 19
Québec 15 7 4 1 50 35 18
Canadien 16 4 1 1 34 43 12
Ottawa 16 7 8 1 50 45 15
Royaux 17 6 8 3 51 52 15
Pats 14 3 6 5 35 46 11

LIGUE MONTREAL
J. G. P. N. P. C. P. S.
Shawinigan 12 11 0 1 61 26 23
Lachine 12 7 5 0 62 51 14
Valleyfield 13 8 1 5 53 73 9
Joliette 7 4 5 0 31 20 9
Montréal 6 6 0 5 37 37 6

LIGUE JUNIOR
J. G. P. N. P. C. P. S.
Royal 4 4 0 0 26 15 4
Concordia 4 1 2 1 14 14 4
Canadien 4 1 2 1 12 17 3
Pats 4 0 3 1 9 17 1

Troisième période
4-New York, Warwick, (M. Colville) ... 15:40
Punitions: N. Colville, Warwick (5 min.) Field (5 min.).

Période supplémentaire
5-New York, Shibicky (M. Colville, Coulter) ... 6:41
Punition: Egan (10 minutes).

Bonnes nouvelles du Timbre de Noël

Voici quelques nouveaux rapports de la vente du Timbre de Noël. On constatera qu'ils sont fort encourageants.

A Québec, lundi 15 décembre, la souscription s'élevait à \$8,517.80. Encore \$1,500 et l'objectif de \$10,000 sera atteint. C'est le double de 1940.

Aux Trois-Rivières, l'Institut d'Hygiène Sociale a déjà un joli montant en caisse. Ces jours derniers, 5,000 Croix de Lorraine ont été offertes en vente sur la rue, recette qui viendra s'ajouter aux souscriptions reçues par voie postale.

Le comité de Sorel n'a envoyé de lettres qu'à l'extérieur. En ville, les dames ont vendu le Timbre de Noël de porte en porte. Recette de \$1,023. Et les livres ne sont pas fermes. Pour une première année, c'est magnifique.

A Roberval et au Lac Saint-Jean, avec plus de 5,000 réponses à recevoir au milieu de la semaine dernière, on n'était pas loin de l'objectif de 1940. La recette, en effet, atteignait \$1,024.91.

Le comité de l'Abitibi a mis à la poste 5,000 lettres. Une des premières souscriptions, au montant de \$25, est venue de S. E. Mgr Desmarais, évêque d'Amos. Le poste CKVD (Val d'Or) a commencé la diffusion de dix programmes (causeries, concerts, etc.). A Val d'Or également, dans le parc situé au centre de la ville, sur le piédestal du thermomètre de l'Emprunt de la Victoire, on a érigé une réplique de la Croix de Lorraine qui orne le Timbre de Noël. Monument de dix pieds de hauteur, illuminé pendant la nuit.

Au Témiscamingue, on a déjà enregistré de belles souscriptions, dont celle du Lion's Club (\$25). La ville de Rouyn a souscrit \$10; l'Association des Prospecteurs, \$10; le président de la campagne, le Dr Jean-L. Moreau, \$10.

Le même enthousiasme règne dans tous les comités. (Comm.)

ferait des élections complémentaires dans les six comités qui sont sans représentants, et il a répondu qu'il attendrait pour en décider.

Supposez que cette
SONNERIE
signifierait l'arrivée
d'hôtes inattendus! Ne
vous inquiétez pas, vous
serez toujours prêt si vous
avez une bonne provision de
MOLSON
Préparez-vous dès maintenant pour
la saison des Fêtes. Appelez votre
épicerie dès aujourd'hui.

Les hommes qui désirent
ce qu'il y a de mieux en
fait de bière disent
invariablement:
**"POUR MOI
TOUJOURS
MOLSON"**

MENUISERIE GENERALE
BOIS DE CONSTRUCTION

Portes, fenêtres, divisions de bureau, moulures, planche murale, "masonite", etc.

Tél.: HA. 6243

Benoit & Mathieu
1215 rue St-Timothée

Venez célébrer le
REVEILLON DE NOEL
après la Messe de Minuit
PLAISIR POUR TOUS

REVEILLON - COCKTAIL - MUSIQUE, ETC.
Réservation dès maintenant — Prix: 2.50

"Restaurant RECTOR"
BIERE - VIN
Spécialité: Poulet rôti sur le gril "BAR - N - Q"

4903 St-Laurent - Téléphone: MARquette 0733
Angle boulevard Saint-Joseph

La radio peut hausser le niveau culturel d'un pays

M. le docteur Henri Laugier, hôte d'honneur du Cercle Universitaire, soutient que l'on ne s'est pas rendu compte du rôle que peut jouer la radio. Elle doit être un service public, dit-il.

Hier soir, au Cercle Universitaire, M. le docteur Henri Laugier, professeur de physiologie à l'Université de Montréal, était l'hôte d'honneur d'un dîner. Présenté par M. le docteur Jean Saucier, président du Cercle qui était au fauteuil, et remercié par l'hon. Athanase David, sénateur, M. Laugier a prononcé, à l'issue du dîner, une causerie sur la mission éducative de la radio. Il avait intitulé sa causerie: "Radio-éducation".

Après avoir noté la puissance d'enseignement de la radio, M. Laugier a dit que l'on ne s'est pas rendu compte de son rôle véritable. Il a déploré que la radio ait été commercialisée. Il a enfin soutenu que la radio doit être un service public. "Je crois sincèrement que le pays qui utilisera la radio dans le domaine de l'enseignement, élèvera le niveau culturel de ses citoyens et prendra la tête de la civilisation humaine qui s'avance vers le progrès et le bonheur", a-t-il dit en terminant.

Outre l'hon. M. David, MM. les docteurs Laugier et Saucier, on remarquait, à la table présidentielle: Mme David, Mme Saucier et M. le docteur Albert Le Sage, doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Au nombre des convives, il y avait: l'hon. T. Damien Bouchard, ministre des travaux publics et de la voirie dans le cabinet Godbout.

M. H.-A. Gibeau succède à M. J.-E. Blanchard

Le nouveau directeur du service des travaux publics est un excellent ingénieur

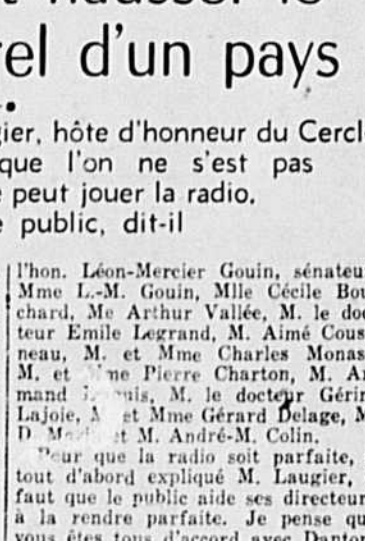
M. H.-A. Gibeau succède à feu M. J.-E. Blanchard, décédé la semaine dernière à la suite d'une longue maladie, au poste de directeur du service municipal des travaux publics. C'est ce que l'on a officiellement annoncé, hier, à l'hôtel de ville.

Ingénieur bien connu non seulement à Montréal et dans la province mais aussi dans toute l'Amérique du Nord, M. Gibeau naquit à Montréal le 1er avril 1885. Il fit ses études classiques au collège de Montréal et il se spécialisa plus tard dans les sciences et le génie civil au Rensselaer Polytechnic Institute, de Troy, Etat de New-York. A la suite des brillants succès qu'il y remporta, on lui confia, au collège polytechnique de Villa Nova, à Philadelphie, Etat de Pennsylvanie, la chaire de physique et de mécanique rationnelle. Après cinq années d'enseignement dans cette institution célèbre, M. Gibeau revint au Canada où il pratiqua sa profession à Montréal jusqu'en 1920, année où on le nomma examinateur en chef de la commission du service municipal. Deux ans plus tard, il devenait assistant directeur du service des travaux publics. En 1937, il obtenait les fonctions d'assistant ingénieur en chef de la Ville et, en 1940, celles de directeur adjoint du service des travaux publics.

M. Gibeau fait partie de la Corporation des ingénieurs professionnels de la province de Québec, de l'Institut des ingénieurs du Canada, du "Canadian Institute of Sewage and Sanitation" et de l'"American Public Works Association". Il est aussi membre de plusieurs autres sociétés professionnelles et industrielles.

On s'est déclaré enchanté, partout à l'hôtel de ville, de la nomination de M. Gibeau. On s'accorde partout, en effet, pour reconnaître que l'on ne pouvait trouver d'homme mieux qualifié que lui pour remplacer M. Blanchard.

A la direction des arrondissements paroissiaux



Hier soir, au sous-sol de l'église Saint-Jacques, avait lieu une réunion de dirigeants des arrondissements paroissiaux de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises pour la campagne de 1942. Ci-haut, assis, de gauche à droite: M. J.-A. Payette, un des vice-présidents; Mgr Albert Valois, représentant de l'archevêché; M. Anselme Samois, président général de la campagne; M. J.-H.-R. Langevin, N.P., président des arrondissements; M. Conrad Bock, président honoraire des arrondissements; M. Jules Noisette, un des vice-présidents; M. Raymond Denis, vice-président, et M. Lucien Guivin, R.I., vice-président; debout, dans le même ordre: M. René Albert, président de l'arrondissement A., M. H.-N. Bédard, président de l'arrondissement B., M. Léonard Brodeur, président de l'arrondissement C., M. Napoléon Tranchemontagne, président de l'arrondissement D., M. J.-H.-R. Limoges, président de l'arrondissement E., M. Alexandre Marier, président de l'arrondissement F., M. Achille Belfort, directeur. (Photo CANADA).

Les besoins de l'éducation chez les adultes sont immenses, a continué M. Laugier. L'adulte a besoin de connaissance. Sur le terrain technique, il y a un nombre de questions qui se posent à l'adulte. La radio peut enseigner. Avec un simple appareil, on peut parler au reste du monde. Les besoins du petit apprenti sont grands. Chez les professionnels, il y a des cas qui sont d'intérêt général. Toutes les professions évoluent, et les besoins ont jusqu'ici été satisfaits par les revues. L'enseignement d'un maître par l'intermédiaire de la radio serait de la plus haute utilité.

Puis M. Laugier a rappelé les cours donnés par le Conservatoire des arts et métiers, à Paris, aux ouvriers. Les besoins de l'enseignement technique sont admis, a-t-il ajouté. Il y a aussi un besoin de culture générale dans le peuple. S'est-on demandé comment le peuple répondrait aux émissions d'une haute tenue culturelle? Il ne faut pas évidemment que ce soit un rasoir qui soit au micro. Il ne faut pas une seule et grande causerie. Il faut y aller avec goût et patience. Il existe, de plus une aspiration dans la connaissance.

En plus du besoin de culture générale, il y a le besoin de culture pure. Quelle que soit la critique que l'on puisse faire toute la musique internationale de tous les temps passe par

Prix Simon-Bolivar



M. GUY SAUVIAT, 23 ans, licencié en sciences commerciales de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (promotion 1940), vient de mériter le prix Simon-Bolivar de langue espagnole. Ce prix, institué par décret du gouvernement du Venezuela en 1936, est décerné chaque année à l'élève qui, pendant trois ans, se classe premier dans l'étude de la langue espagnole, et il est destiné à améliorer les rapprochements intellectuels et commerciaux entre le Canada et les pays de l'Amérique latine.

Invitation des jeunes libéraux à l'hon. M. St-Laurent

Ils prient le ministre de la justice de poser sa candidature dans Québec-Est

Québec, 16. (Du correspondant parlementaire du Canada.) — L'Association de la jeunesse libérale de Québec-Est a adopté et envoyé à l'honorable Louis-S. St-Laurent, ministre de la justice, la résolution suivante: Monsieur le ministre,

A une assemblée régulière de notre association, tenue dans les salles du Club Lapointe Inc., le mercredi 10 décembre dernier, il a été proposé par notre président Monsieur Albert Parent, et adopté à l'unanimité, la résolution suivante:

"Attendu que le comté de Québec-Est n'est plus représenté à la Chambre des communes depuis la disparition prématurée de son représentant et ministre, le très honorable Ernest Lapointe;

"Attendu que, le premier ministre du Canada, entouré de ses collègues de l'Exécutif Fédéral, vous a témoigné une grande confiance en vous désignant comme son digne et dévoué successeur;

"Attendu que, la Jeunesse Libérale de Québec-Est a toujours eu confiance en la personne du très honorable William Lyon Mackenzie King, chef du parti libéral fédéral, président du conseil des ministres et premier ministre du Canada depuis déjà de nombreuses années;

"Attendu que, vous vous êtes acquis une réputation quasi mondiale comme éminent juriste, en plaçant des causes qui resteront désormais illustres tant devant toutes les cours de justice du pays, qu'au Conseil Privé de Londres;

"Attendu que, les citoyens de la vieille cité de Québec et de la province de Québec entière, ont actuellement besoin d'un grand chef pour continuer l'oeuvre déjà commencée par feu le très honorable Ernest Lapointe, le champion des droits des canadiens-français, qui est mort dans toute la splendeur de sa gloire, après avoir brillé par ses talents oratoires tant, dans les neuf provinces du pays, que dans tous les pays d'Europe;

"Attendu que, nous croyons sincèrement que vous êtes l'homme tout désigné pour mener à bonne fin l'oeuvre déjà commencée par votre illustre prédécesseur au Conseil des Ministres à Ottawa;

"Attendu, toutes ces raisons ci-dessus mentionnées nous de la Jeunesse Libérale de Québec-Est, réunis en assemblée régulière, vous prient de bien vouloir poser votre candidature aux élections complémentaires de Québec-Est, qui doivent avoir lieu le 9 février prochain. Et insistent pour que vous acceptiez la candidature que nous vous offrons bien humblement, vous promettant, en retour, l'appui tout entier de notre association."

"Espérant que vous prendrez la présente résolution en très sérieuse considération, et vous en remerciant à l'avance, je vous prie de bien vouloir accepter l'expression de mes sentiments les plus distingués.

(Signé) Adrien CHAMBERLAND, Secrétaire.

Les profits des sous-entrepreneurs peuvent être vérifiés

On annonce qu'un arrêté ministériel fédéral autorise l'honorable C. D. Howe, ministre des munitions et des approvisionnements, à vérifier les comptes des sous-entrepreneurs employés à l'exécution de sous-traités, dans le cas où le contrat principal est basé sur le prix de revient, plus un profit ou une rétribution fixe.

L'ordonnance s'applique à tous les contrats ou sous-traités consentis depuis le 9 avril 1940. Autorisé à s'assurer que les profits n'excèdent pas une marge juste et raisonnable, le ministre pourra procéder à cette vérification avant ou après l'achèvement des travaux.

Vicaire général



Mgr ALBERT VALOIS, qui vient d'être nommé vicaire général diocésain, en remplacement de Mgr Georges Charlier.

Le déneigement se poursuit toujours

1,650 hommes, près de 700 charretiers, 250 camions et de nombreux autres appareils travaillent nuit et jour

Toute la journée, hier, et une bonne partie de la nuit, 1,650 manoeuvres, 430 propriétaires d'attelage simple, 242 propriétaires d'attelage double, 250 camions, 41 tracteurs, 5 chargeuses automatiques, 24 camions de cinq tonnes appartenant à la Ville et munis de chasse-neige, 1 niveleur et 9 souffleurs ont continué de travailler sans répit au déneigement de la voie publique. De minuit à 6 heures, ce matin, au moins la moitié de ces hommes et de ce matériel ont poursuivi la besogne que l'on a reprise de plus belle aujourd'hui. Le travail se fait toujours dans des conditions assez difficiles car la neige qui, en fondant un peu s'est alourdie, est beaucoup moins facile à déplacer qu'elle ne l'était au début.

Sur cette question du déneigement des rues, le conseiller Eugène Gaudry a déclaré, hier, à l'hôtel de ville, que, si l'on s'était heurté à des difficultés lorsqu'il s'agit de nettoyer la voie publique des 12 pouces de neige qui s'y sont accumulés dans la nuit de samedi à dimanche, cela était surtout dû au fait que les charretiers n'étaient pas assez bien payés. "Comme il n'est pas possible de faire passer à ce que l'on faisait dans le passé, a-t-il précisé, on paye, cette année, les charretiers à raison du cubage de neige qu'ils transportent. Ils se plaignent qu'ils font de cette façon beaucoup moins d'argent et qu'ils sont obligés de perdre beaucoup de temps aux trous d'homme où l'on jette la neige".

Un rapport de M. H.-A. Gibeau, nouveau directeur du service des travaux publics, établit, cependant, que le nouveau mode de procéder est, à l'encontre de ce que dit M. Gaudry, plus avantageux pour les charretiers que ne l'était l'ancien, à condition, évidemment, que ces derniers travaillent bien.

M. Raynault a eu un devancier comme donneur de sang

Bien que Son Honneur le maire Adhémar Raynault ait été le premier à l'hôtel de ville, à donner quelques onces de son sang à la clinique des donneurs de sang volontaire de Montréal, un autre employé municipal, M. Adélaïde Houde, s'était précédemment inscrit à la clinique et avait eu une prise de sang avant que l'on commençât un effort concerté pour susciter des adhésions parmi les fonctionnaires municipaux. M. Houde, en effet, a eu sa première prise de sang, le 24 novembre dernier.

Le C.P.C. a besoin de dix mille hommes

"Le Comité a actuellement 4,200 membres à Montréal", dit M. Charles Barnes

Le directeur du Comité de protection civile dans la région métropolitaine, M. Charles Barnes, a déclaré, hier soir, que le C.P.C. compte maintenant, à Montréal, 4,200 hommes, mais qu'il lui en faut au moins une dizaine de mille, si l'on tient compte du fait qu'il doit y avoir un garde civil pour chaque centaine de personnes dans une ville pour bien protéger la population.

M. Barnes a aussi dit, au cours d'une soirée récréative organisée par le C.P.C. du district No 14, à la salle de l'Immaculée-Conception, que ce groupement est d'une importance vitale pour la population en temps de guerre. Il sert non seulement à protéger les femmes, les enfants et les infirmes pendant les bombardements, mais il est aussi d'une grande utilité pour la surveillance des usines de guerre. "On doit peut-être au C.P.C. de ne pas avoir à déplorer des actes de sabotage désastreux", a-t-il dit.

Le directeur du Comité de protection civile a déclaré, avant de terminer, que la police municipale n'est pas assez nombreuse pour maintenir l'ordre dans une ville bombardée et que le C.P.C. est appelé à rendre des services éminents. "Nous avons environ quinze cents agents pour protéger une population d'à peu près un million répartie dans neuf cent sept milles de rues. On conçoit donc l'importance de ce groupement en temps de guerre. C'est pourquoi je demande à tous les citoyens, dont l'état de santé et les occupations ne sont pas un obstacle, de s'enrôler sans tarder dans le C.P.C." M. Barnes a aussi rendu hommage au groupe du district No 14 qui, a-t-il dit, "est bien organisé et bien entraîné".

Plusieurs centaines de personnes assistaient à cette fête donnée sous la présidence du major de district Fred Ducloux qui représentait aussi à cette occasion le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault. On remarquait parmi les invités d'honneur, M. Eugène Durocher, député de St-Jacques aux Communes; M. J.-A. Francoeur, député de Mercier à l'Assemblée législative; les conseillers Ludger Charpentier, J.-G. Ratelle, Wilfrid Deslauriers, M. Emile Pigeon, préfet du C.P.C. présentaient les orateurs. Le programme de la soirée comprenait une pièce intitulée "La cause célèbre".

Invité à dire quelques mots, le député de St-Jacques aux Communes a dit que les hommes du Comité de protection civile ont un rôle important à jouer dans les explorations?

(Suite page cinq)

Merci des colons aux donateurs de la guignolée

Le curé d'une paroisse de la guignolée exprime la reconnaissance de ses paroissiens

M. l'abbé Emile Couture, curé de Ste-Anne de Roquemare, en Abitibi, est venu remercier, hier soir, les organisateurs et les donateurs de la guignolée des colons, à la salle du Gesù. "C'est bien à une fête de reconnaissance que nous assistons ce soir, a-t-il dit, et il fallait que les colons soient là pour vous dire merci.

"Au nom de l'évêque d'Amos, au nom des colons et en mon nom, je vous dis un sincère merci."

"Il faudrait, dit M. l'abbé Couture, des heures et des heures pour dire tous les bienfaits que procure aux colons la guignolée. C'est avec les produits de la guignolée que les colons pourront continuer le beau travail qu'ils ont commencé."

La paroisse dont M. l'abbé Couture est le curé est située sur la frontière de la province de Québec et de la province d'Ontario. Depuis sa fondation, elle n'a cessé de progresser. On y a constaté une augmentation constante des baptêmes. En six ans, elle a fourni au pays 343 citoyens.

Commentant ces faits, l'abbé Couture a dit: "Plus nous peuplons le nord, plus nous colonisons, plus la terre aura sa revanche et plus elle permettra aux populations des villes de vivre."

"C'est sur la terre canadienne-française que nous avons vécu, dit-il, c'est sur la terre canadienne-française que nous continuerons à prendre notre vie. Il nous faut tout être des apôtres de la colonisation."

Au cours de son allocution, M. l'abbé Couture a mentionné, à plusieurs reprises, l'excellente collaboration que donnent aux colons nos Chemins de Fer Nationaux.

Il fut présenté par le président du comité de la guignolée des colons, M. Fernand de Haerne.

Ce dernier, en donnant quelques détails sur les magnifiques résultats de la guignolée, remercia les donateurs au nom des colons et des organisateurs.

On élira un nouveau conseiller lundi

Au cours de la prochaine séance du conseil, lundi prochain, les conseillers de la classe C seront appelés à choisir le remplaçant de leur collègue, M. Louis Armstrong, décédé récemment. Le nouveau conseiller sera un représentant de l'Association canadienne des manufacturiers. On comprend que l'on a déjà quelqu'un en vue mais on refuse pour le moment de divulguer son nom.

Nouveau comité de protection des civils à Montréal

Me Honoré Parent, C.R., chef des services municipaux, en sera le président

On a annoncé hier après-midi, à l'hôtel de ville, après que M. Gordon Ross, commissaire provincial du C.P.C., eût conféré avec M. Adhémar Raynault, maire de la métropole et, en cette qualité, chef du C.P.C. pour la région montréalaise, que Me Ho-



Me HONORE PARENT, C.R., directeur des services municipaux et administrateur délégué de la Commission des affaires municipales, avait été nommé, par le maire, président d'un important comité qui s'occupera d'organiser complètement un système de protection des populations civiles de la ville et de la région de Montréal.

Ce comité se composera de Me Fernand Dufresne, chef de la police municipale, de M. H.-A. Gibeau, directeur du service municipal des travaux publics, du Dr Adélaïde Groulx, directeur du service de santé, de M. Raymond Paré, chef du service des incendies, et du colonel D.R. McCuaig, D.S.O., commandant provincial des forces mobiles du C.P.C., qui se chargeront, chacun dans son domaine respectif et sous la direction immédiate de Me Honoré Parent, de préparer la population de Montréal à se protéger et à se défendre contre la guerre aérienne.

On comprend que ce nouvel organisme se réunira bientôt et qu'il décidera probablement de prêter, aux autres municipalités de la région métropolitaine, chaque fois qu'elles aient fait la demande, les services de M. Charles Barnes, directeur adjoint du service de la police de Montréal, qui, depuis le début de la guerre, a puissamment contribué au succès de l'organisation du C.P.C. à Montréal et dans sa banlieue.

Fermeture de six postes de police

Les 150 agents et officiers qui y travaillaient seront distribués ailleurs

On a appris, hier, à l'hôtel de ville, que le service municipal de la police avait décidé de fermer six autres de ses postes, ce qui lui permettra de distribuer environ 150 agents et officiers dans les 19 postes qui continuent de fonctionner ainsi que dans le service de radio-police qui prend de plus en plus d'importance.

Les postes fermés sont les suivants: le numéro 2, situé rue Craig, entre les rues Papineau et Delormier; le numéro 3, situé à l'angle des rues Ontario et Beaudry; le numéro 11, situé rue Sainte-Catherine, près de la place Hudson, dans le quartier Hochelaga; le numéro 16, dans le quartier de Saint-Eugène; le numéro 19, de Saint-Eugène; le numéro 26, situé à l'angle des rues Faillum et Mont-Royal, et le numéro 26, situé à la Longue-Pointe.

C'est Me Fernand Dufresne, directeur du service municipal de la police, qui a donné l'ordre que l'on enlève ces postes. Il en a fermé 15 en tout depuis les dix dernières années. On en comptait 34 lorsqu'il commença d'occuper ses fonctions.

7 JOURS POUR VOS ACHATS DE NOËL!



Le "quiz" du 22e bataillon a lieu après-demain soir

C'est après-demain soir qu'aura lieu, à l'auditorium du Plateau, au parc Lafontaine, la séance du concours "quiz" organisée au bénéfice des familles des soldats par les dames auxiliaires du 22e bataillon canadien-français.

Ceux et celles qui se sont chargés de la vente des billets sont priés d'en renvoyer les talons au plus tôt à 1008 ouest, rue St-Jacques, et ceux qui veulent, pour \$0.50 et pour la réponse exacte à une question extrêmement simple, avoir la chance de gagner une auto 1941, un réfrigérateur ou l'un des cent autres prix, tout aussi attrayants, doivent faire diligence. On leur donnera tous les renseignements au bureau d'information de Dupuis Frères ou à la permanence des dames auxiliaires, 1008, Saint-Jacques ouest (HARbour 1596).

Tous sont invités à la soirée de vendredi, qui sera sous la présidence de Son Honneur le maire, M. Adhémar Raynault, et du commandant de la région militaire de Montréal, le brigadier-général E. de B. Panet.

AUJOURD'HUI!

ROBES DE CHAMBRE

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

DUPIUS — rez-de-chaussée — (Ste-Catherine)

3.25 à 25.00

Dupuis Frères